Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1688/09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(mg. d Sanct. cap. 24.)

LC2

(169)

3.5

5

400

MERCURE
GALANT
DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.
SEPTEMBRE 1688.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

A PARIS,
AU PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier iour de chaque Mois, & on le vendra Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Juſtice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.
Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoye pour le Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toûjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reïtere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoyent, & sur

AVIS.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on faſſe ce qu'ils demandent. C'eſt fort peu de choſe pour chaque particulier, & le tout enſemble eſt beaucoup pour un Libraire.

Le ſieur Guerout qui debite preſentement le Mercure, a rétably les choſes de maniere qu'il eſt toûjours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui ſe font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets ſeront pluſieurs jours en chemin, Paris ne laiſſera pas d'avoir le Mercure long-temps avant qu'il ſoit arrivé dans

AVIS.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toûjours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toûjours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'aprés qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme, & de les faire

AVIS.

porter à la poſte ou aux Meſſagers ſans nul intereſt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adreſſe. Il fera la meſme choſe generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, ſoit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, ſans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il ſe rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un meſme paquet. Tout cela ſera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'eſtre content.

SEPTEMBRE 1688.

VOicy, Madame, un nouveau Portrait du Roy que je vous envoye. L'admiration que vous avez toûjours euë pour les grandes qualitez de cet auguſte Monar-

que, me perſuade aiſément que je ne puis commencer ma Lettre d'une maniere plus agreable pour vous. Mr Boſquillon dont je vous ay déja envoyé pluſieurs Ouvrages, eſt l'Auteur de celuy-cy. Tous ceux qui l'ont veu en ont eſté fort contens, & vous avez le diſcernement trop juſte, pour n'y découvrir pas les meſmes beautez qu'ils y ont trouvées.

PORTRAIT
DE
LOUIS LE GRAND.

ESTre Roy par merite autant que par naiſſance;
Avoir un front auguſte, un air majeſtueux;
Effacer tout par ſa preſence;
Gouverner ſes Sujets avec pleine puiſſance,
Et regner ſur ſoy-meſme encor plus que ſur eux,
Refuſer aux Flateurs ſes graces, ſon eſtime;
Eſtre liberal, magnanime,
Heureux dans ſes projets, plus moderé qu'heureux;

Io MERCURE

Reverer la raiſon, ignorer les caprices;
Eſtre ſobre au ſein des delices;
Pour proteger ſes Peuples, ſes Amis,
Rendre ſes intereſts à ſa bonté ſoumis;
Se faire craindre en Maiſtre, & cherir comme un Pere;
Recompenſer par choix, & punir ſans colere;
Du Courageux brutal ramener la fureur
Aux vrais termes de la valeur;
Auprés du bien de la Veuve timide,
Et du foible Orphelin,
Reduire la Chicane avide
A ſecher de rage & de faim;
Rendre muet le Demon du blaſpheme:
Forcer, au moins, l'Impieté
A rechercher l'obſcurité

Pour outrager la Majesté suprême ;
Former par sa sagesse & ses nobles
travaux ,
Ses Ministres , ses Generaux ;
De ses Etats bien loin reculer les
frontieres ;
Sans regarder son rang s'exposer aux
hazards ;
Soumettre en peu de jours des Pro-
vinces entieres
Malgré les Elemens, les saisons, les
rampars ;
D'un monde d'Ennemis vainqueur
de toutes parts ,
Tout chargé de Lauriers , & tout
couvert de gloire
Faire monter la Paix sur son char
de victoire ;
Faire fleurir les Sciences, les Arts:
Enrichir les Sçavans , étendre les
Sciences ;

Rétablir, conſerver l'ordre dans ſes
Finances ;
Dreſſer des Iardins ſomptueux ;
Bâtir en mille & mille lieux
De ſuperbes Palais, des Temples
venerables,
Des Forts, des Places imprenables ;
Faire changer de face à l'Vnivers ;
Couvrir d'amples torrens les plus ſe-
ches campagnes ;
Abaiſſer à ſon gré les plus hautes
montagnes ;
Elever les Vallons, & réunir les
Mers ;
Décider des deſtins du monde,
Et voir des Souverains embraſſer ſes
genoux
Pour calmer ſon juſte couroux,
Sans perdre d'un Chreſtien l'humi-
lité profonde ;
Empeſcher que la Pauvreté

Ne puisse d'un beau sang soüiller la pureté ;
Avoir le cœur vaste, droit & sincere ;
Par sa bonté temperer sa grandeur ;
Estre toûjours d'égale humeur,
Toûjours sensible à la misere ;
Par ses bienfaits estre l'œil & le bras
De ses vaillans & malheureux Soldats
Charmer les Rois jusqu'au bout de la terre :
Sur l'une & l'autre Mer voir ses nombreux Vaisseaux
Faire la seureté de l'Empire des eaux:
Nourrir en pleine paix de puissantes Armées,
Dans l'austere devoir les tenir renfermées ;

Autour de ſes terribles Camps
Par les ſeuls Laboureurs voir moiſſonner les champs ;
Eſtre agiſſant, tranquille, impenetrable ;
Meſme dans ſon repos ſe rendre redoutable ;
Sans employer la flame ny le fer
Exterminer une Hydre épouvantable,
Que dans ſa rage avoit vomy l'Enfer ;
Ciel, quel éclat ! que cette Image eſt belle !
Cet amas de Vertus & de faits inoüis
D'un Heros achevé preſente le modelle,
Mais il ne montre pas la moitié de
LOVIS.

La Feſte de S. Loüis que nous avons euë ſur la fin du dernier mois, a donné ſujet à de grands Eloges de Sa Majeſté. M l'Abbé Cappeau preſcha ce jour-là à S, Cyr, où Madame de Maintenon s'au-gbigne, ſe fit porter en Chaiſe, quoy qu'elle n'euſt pas encore ſorty de ſon appartement depuis ſon indiſpoſition, dont elle n'eſtoit pas alors tout-à-fait guerie. Le nom & le merite de cet Abbé vous doivent eſtre connus. Il me ſouvient de vous en avoir parlé à l'occaſion de quelques diſcours

qu'il a faits avec applaudiſſe-
ment, & entre autres deux ſer-
mons de S. Loüis, preſchez aux
Jeſuites de la ruë S. Antoine
en 1683. & l'autre à l'Acade-
mie Françoiſe en 1685. tou-
jours differens & également
beaux. Il prit pour texte dans
ce troiſiéme ces paroles tirées
du Livre des Rois chap. 7.
*Firmabo regnum ejus ; j'affer-
miray ſon Royaume*, & il fit
voir que non ſeulement l'ac-
compliſſement de cette pro-
meſſe faite à David ne ſe ter-
minoit pas à Salomon, &
qu'il tomboit ſur J. C. & ſu

ſon Egliſe, mais qu'il ſe renouvelloit encore aujourd'huy, toutes les fois que les ſaints Rois élevoient des Temples au vray Dieu, parce que ſa divine & toute-puiſſante protection paſſoit de leur perſonne à celle de leurs Enfans juſqu'à leur poſterité la plus reculée.

Qui de vous, pourſuivit il, *ne me prêvient pas ſur l'exemple de Saint Loüis, qui comme un autre David, brûlant du deſir d'élever des Temples au vray Dieu, quoy que cette gloire fuſt reſervée à ſes Succeſſeurs,*

merita neanmoins que Dieu affermist & immortalisast son Royaume. Vous sçavez quel fut son zele pour la gloire & pour les interests de J. C. ce qu'il fit dans ses Etats, ce qu'il entreprit dans les Regions les plus éloignées : Firmabo regnum ejus; *& vous n'ignorez pas qu'outre la récompense qu'il en reçoit dans le Ciel, jamais Prince ne fut plus honoré par ses vertus sur la terre, & que jamais Royaume Chrestien n'a receu du Ciel une plus longue & plus heureuse suite de benedictions que le Royaume de Saint Loüis,* Firmabo regnum ejus.

Ce fut le ſujet de ſa diviſion, par laquelle il s'engagea de prouver, comme il fit parfaitement bien, que Saint Loüis avoit affermy le Royaume de J. C. par la pratique & par l'exemple des vertus Chreſtiennes, & que J. C. avoit affermy le Royaume de Saint Loüis, en luy faiſant conſerver & augmenter toutes ſes vertus, en les rendant hereditaires & immortelles dans ſa Famille. En parlant de Blanche de Caſtille, qui eut beaucoup de part aux premiers évene-

mens du regne de S. Loüis, & à toutes ſes grandes vertus, il fit cette reflexion. *Que les ames de ce caractere doüées d'un eſprit de diſcernement, capables des plus grandes choſes, & ne trouvant rien qui les rebute & qui les arreſte, affables, bienfaiſantes, magnifiques, charitables juſqu'à la profuſion, plus modeſtes qu'élevées, meritant teûjours de l'eſtre par leur vertu, plus qu'elles ne ſçauroient jamais l'eſtre par la plus éclatante fortune; faiſant meſme oublier le nom de fortune, en ſorte qu'on ne s'entretienne par tout que de*

leur vertu ; que les ames de ce caractere ſont de grands & rares preſens du Ciel ! Qu'elles ſont utiles à l'Etat & à l'Egliſe ! Nous voyons auſſi que la Providence les reſerve à des temps & à des Princes heureux. Et ſur ce que S. Loüis remit dans ſon premier luſtre la beauté & la pureté de la Religion Catholique dans une Provin-ce de ſon Royaume, que les Albigeois avoient infectée de leurs erreurs, continuant la meſme figure, il ajoûta, *Quelle felicité pour des Chreſtiens de vivre ſous un Roy qui*

ne regarde comme ennemis irre-conciliables que les ennemis de l'Egliſe, & qui ne combattant dans les Heretiques que l'Hereſie, reconnoiſt & reçoit ſes Sujets fidelles avec une bonté de Pere, & une magnificence de Roy un moment aprés qu'il les a traitez en Enfans rebelles, pour leſquels on voit bien qu'il conſervoit toujours une tendreſſe ſecrete, quoy que leur égarement le forçaſt, pour ainſi dire, à les châtier. Aprés ce détail exact & noble de la Vie de S. Louïs, d'où il paſſa toujours tres-delicatement & tres ſolide-

ment à ſes applications mora-
les pleines d'onction, & tres-
propres pour ſon auditoire,
il dit. *Comme Dieu recompenſe ordinairement les Peres dans la perſonne des Enfans, & qu'il donne preſque toujours aux Enfans des Saints des témoignages de bonté plus ſenſibles qu'aux Saints meſme, LOUIS LE GRAND a receu & de ſes Sujets & des Etrangers, plus d'hommages que S. Loüis; il a eu plus de bonheur, plus de ſuccés, & plus de puiſſance. Saint Loüis a défendu les Duels, Loüis le Grand les a abolis; S. Loüis*

a chaſſé les Heretiques d'une Province de ſes Etats ; Loüis le Grand de tous ſes Etats, Saint Loüis a porté & voulu rétablir la Loy de J.C. au delà des Mers, Loüis le Grand l'a fait établir, & la fait fleurir au milieu des Nations, qui non ſeulement ne connoiſſent point J. C. maiss qui eſtoient à peine connuës. Plaiſe à Dieu qu'ainſi que S. Loüis fut Grand & merita cet auguſte nom, Loüis le Grand merite le nom de Saint. Graces vous en ſoient renduës, mon Sauveur. Vous avez déja prévenu, & en quelque façon remply nos ſouhaits.

haits ; & que ne devons-nous pas attendre de cet esprit de paix, de moderation, de justice, de pieté & de zele ; de cette grandeur d'ame qui est une disposition si prochaine à l'humilité, de cette conviction sincere de Religion, qui est le fondement d'une foy parfaite, de cette profonde veneration pour Dieu, de cette tendresse, de cette vivacité pour les interests de l'Eglise, de cette fidelité à la grace, qui est une caution & une assurance de plus grandes & de nouvelles graces auſquelles nous devrons de jour en jour les progrés heureux que nos

Ne veux nommeront les Miracles du long, heureux & pieux regne de Loüis le Grand ? Le lieu où je ſuis, rappelle dans ma memoire une circonſtance de la Vie de S. Loüis, trop naturelle à mon ſujet pour ne pas y entrer, & en faire un des principaux ornemens. S. Loüis a fondé des azi-les où les pauvres trouvent encore un Pere, les aveugles un Guide, les ignorans un Maiſtre, les Sçavans une retraite, & les Vierges un Défenſeur, & outre les Maiſons Religieuſes, les Temples & les Hôpitaux, qui ſont & qui ſeront à jamais des

monumens immortels de ſa pieté & de ſon zele, il s'appliquoit en particnlier à faire inſtruire, élever, & établir ſelon leur condition, les Filles que la mort ou le malheur de leurs Parens abandonnoit à la corruption du ſiecle. Combien la pieté & la magnificence toute Royale qui éclate dans cette Maiſon eſt-elle conforme à la pieté & à la magnificence du Saint qui en eſt le Protecteur? Et combien la main dont Dieu s'eſt ſervy pour operer un œuvre qui luy eſt ſi agreable, merite-t-elle de loüanges, d'applaudiſſemens & de bene-

dictions ! Vierges Chreſtiennes, ce doit eſtre le ſujet de voſtre reconnoiſſance & de vos prieres dans cet auguſte Sanctuaire où vous venez tous les jours rendre graces à Dieu de vous avoir tirées, quelques unes de l'erreur, toutes du danger où vous eſtiez de vous perdre dans le monde, faute des ſoins & des ſecours que la Nature vous a heureuſement refuſez, pour vous les rendre plus precieux en vous les faiſant tenir de la Grace.

Le meſme jour, Feſte de S. Loüis, l'Academie Fran-

çoiſe la ſolemniſa dans la Chapelle du Louvre avec les meſmes ceremonies qu'elle a accoûtumé de faire tous les ans. Mr l'Archeveſque de Paris, qui eſtoit alors Directeur de cette celebre Compagnie, y aſſiſta en Camail & en Rochet. Pendant la Meſſe qui fut celebrée par Mr l'Abbé de Lavau, l'un des Academiciens, on entendit une excellente Muſique de la compoſition de Mr Oudot. La Meſſe finie, Mr l'Abbé Roſe, Neveu de Mr Roſe, Preſident en la Chambre des

30 MERCURE

Comptes, & Secretaire du Cabinet du Roy, prononça le Panégyrique de S^t Loüis avec une éloquence digne de l'Illustre Assemblée qui l'écouta, & qui estoit fort nombreuse. Il prit ces paroles pour son texte, *Non est inventus similis illi qui conservaret legem Excelsi*, & divisa son Discours en deux Parties. Il fit voir dans la premiere que S^t Loüis avoit toûjours esté fidelle à Dieu au milieu des grandeurs & de la prosperité; & dans la seconde, qu'il luy avoit esté également fidelle

dans ſes malheurs & dans les humiliations. Comme il fit une peinture fort vive de tous les ſoins que ce ſaint Roy avoit pris pour empeſcher les blaſphêmes, pour défendre les duels, & pour s'oppoſer à l'hereſie, ſa matiere le porta naturellement à parler des merveilleuſes actions du Roy, & il le fit d'une maniere fine & delicate, qui contenta fort tous ſes Auditeurs. Il dit en parlant de l'Academie Françoiſe, dont ce grand Prince vouloit bien eſtre le Protecteur, que S^t

Loüis avoit auſſi établi une Academie, mais qu'elle eſtoit de Theologiens. Il fut aiſé de connoiſtre qu'il parloit du College de Sorbonne, fondé en 1252. par Robert de Sorbonne, Aumônier & Confeſſeur de ce ſaint Roy, qui par ſes bien faits luy avoit donné un fort grand éclat. M. l'Archeveſque eſtant Proviſeur de Sorbonne, & Directeur, comme je l'ay dit, de l'Academie Françoiſe, cela luy donna ſujet de dire qu'il voyoit bien que tout le monde attendoit l'éloge de

ce grand Prelat. Ce fut un tableau dont il ne fit qu'ébaucher les traits, en marquant en peu de mots qu'il n'y avoit perſonne qui ne fuſt inſtruit de ſa profonde érudition; de cette fervente pieté qui luy faiſoit donner tous ſes ſoins à maintenir la ſaine Diſcipline de l'Egliſe, de ces grandes & ſublimes qualitez qui luy faiſoient meriter la confiance du Roy; mais le peu qu'il dit fut ſi bien tourné, que lors qu'il eut ajoûté que la modeſtie de cet Illuſtre Prelat l'obli-

geoit à ſupprimer quantité de choſes glorieuſes que la force de la verité auroit tirées de ſa bouche, s'il n'euſt pas eſté preſent, ce ne furent qu'applaudiſſemens de toutes parts qui luy donnerent le temps de reprendre halcine. Il continua avec une égale ſatisfaction de ſon Auditoire; & lors qu'il eut achevé, Mr l'Archeveſque donna la Benediction.

L'éloge de Sa Majeſté ſe fit en beaucoup de lieux le jour de la meſme Feſte. Il ne fut pas oublié à Poitiers dans

le Panegyrique Latin de S^t Loüis que prononça ce jour-là le Pere Brillac, Jesuite. Tous les Corps de la Ville y assisterent, ce qu'ils firent encore le lendemain à une Tragedie qui fut representée dans le College des Jesuites pour la distribution des Prix. M^r Foucault, Intendant de la Province, qui les a fondez, rendra son nom bien cher à Poitiers, puis qu'outre qu'on doit à ses soins & à son zele la Statuë du Roy qu'on y a fait élever, cette distribution de Prix fera qu'on s'y sou-

viendra toûjours de l'amour qu'il a pour les belles Lettres.

Je ne vous dis rien de la Tragedie, non plus que de beaucoup d'autres qui ont eſté repreſentées dans le meſme temps en divers Colleges des Peres Jeſuites. Tout ce qu'ils font eſt remply d'eſprit, & l'on trouve toûjours dequoy admirer dans toutes les choſes qu'ils inventent pour ces ſortes de Spectacles. Cependant quoy que je me taiſe ſur cet article, l'intereſt que vous prenez à ce qui regarde la gloire du Roy, m'o-

blige à vous dire que la Tragedie du College de Poitiers dont je viens de vous parler, fut meslée d'un magnifique Ballet, dont quatre Divinitez firent l'ouverture. Mars, la Paix, Themis, & la Religion, vinrent disputer ensemble la gloire d'avoir le plus contribué à donner au Roy le surnom de Grand. Mars entra precedé de deux Trompetes, & furieux de ce qu'on osoit luy contester cet honneur. La Paix pretendit avoir sujet de l'en exclure, puis que LOÜIS LE GRAND l'avoit banny

de la France. Themis & la Religion ſoûtinrent leurs avantages, & ſur l'émulation que ce differend produiſit entre eux, chacun ayant publié les grandes choſes que cet Auguſte Monarque avoit faites en ſa faveur, enfin pour le terminer, on convint de donner la préference à celuy qui réüſſiroit le mieux dans une Feſte qu'ils feroient à ſon honneur. Ils en furent tous d'accord, & cette agreable conteſtation fit diviſer le Balet en quatre parties, compoſées chacune

de cinq Entrées. Mars parut dans la premiere, accompagné de quatre Guerriers qui portoient chacun un bouclier, sur lequel estoit peinte une Devise sur les Conquestes de Loüis le Grand. Ils firent la premiere Entrée de cette partie. La seconde fut de Vulcain, suivy des Forgerons qui avoient forgé les Bombes, les Carcasses, les Mortiers, & les autres armes extraordinaires, par lesquelles le Roy s'est rendu si redoutable. Aprés eux parut Neptune amenant quatre

Tritons, & cette troisiéme Entrée rendoit témoignage des Combats de Mer. La quatriéme estoit composée de Peuples vaincus, qui étoient contraints de confesser qu'ils avoient contribué malgré eux à la gloire de cet incomparable Monarque. Dans la derniere on vit la Fortune, la Victoire, la Gloire & la Renommée, qui publioient à l'envy qu'il n'estoit jamais plus Grand que durant la Guerre.

Les cinq Entrées de la seconde pattie de ce Ballet fu-

rent. I. La Paix conduisant les Graces, qui se vantoient d'avoir trouvé le secret de faire triompher LOUIS LE GRAND du cœur de ses Sujets, comme Mars l'avoit fait triompher des Etrangers, II. Apollon amenant la Mathematique, la Poësie, l'Histoire & la Philosophie, qu'un regne aussi pacifique que celuy du Roy fait fleurir jusqu'à le disputer à l'Antiquité. III. Pallas accompagnée de quatre Arts qu'on a perfectionnez pendant la Paix; la Peinture, la Sculpture, la

Musique, & les Exercices Militaires. IV. L'Opera, la Danse, & la Manufacture. V. Le Commerce, Theris representant la jonction des deux Mers, des Rivieres transportées & changées en Jets d'eau & en Calcades, & ces Jets d'eau conduits par Neptune & par Protée, ce qui exprimoit parfaitement les merveilles d'un regne où la Paix triomphe.

La troisiéme Partie regardoit Themis. En voicy les cinq Entrées. I. La Justice revenant du Ciel, précedée

de quatre Nymphes qui portoient les marques de ſa dignité. II. La Diſcorde, la Chicane, la Fraude & l'Uſure vouloient maintenir leur poſſeſſion, mais la Juſtice les releguoit aux Enfers. III. L'Union, la Droiture, la Bonne Foy, & la Conſcience venoient au ſecours de la Juſtice, & la faiſoient triompher ſous les auſpices de LOUIS LE GRAND. IV. Des Nations venoient avoüer, les unes que la Juſtice du Roy les avoit rétablies aux dépens de ſes Conqueſtes; les autres

qu'elles avoient ſenty ſa Juſ-
ce, quand elles n'avoient pas
voulu déferer à la raiſon.

V. Des Sujets du Roy ve-
noient publier qu'ils ne vou-
loient point d'autre Juge
qu'un Prince qui ſçait ſe con-
damner luy-meſme en ſa
propre cauſe.

Dans la quatriéme partie.

I. La Religion conduiſoit
des Sacrificateurs pour réta-
blir le culte divin, & rendre
le Roy auſſi Grand dans le
Ciel qu'il l'eſt ſur la terre.

II. Le Duel, le Blaſphême.
la Débauche, & l'Atheiſme

paroissoient ; la Religion les chassoit honteusement. III. L'Heresie entroit avec ses Furies, & aprés une foible resistance, elle expiroit à la veuë du Portrait du Roy que luy presentoit la Religion. IV. La Science, la Force, la Prudence & la Liberalité offroient d'effacer les vestiges de l'Heresie. V. Des Nations Etrangeres venoient avoüer qu'elles estoient obligées à Loüis le Grand, qui malgré leur éloignement les avoit éclairées des lumieres de la Verité.

Aprés toutes ces Entrées, il y eut un Ballet General, où tous les Monarques à qui l'on a donné autrefois le surnom de GRAND, venoient feliciter le Roy, & reconnoissoient qu'aucun d'eux n'avoit porté si justement ce glorieux titre.

Comme on a toujours esté persuadé qu'il falloit joindre la pratique à la Theorie, & que l'âge ny les occasions ne permettent pas à Monsieur le Duc de Chartres d'aller faire son apprentissage dans les Armées, il ne pouvoit

recevoir de plus utiles leçons qu'en formant un Fort, comme il a fait depuis peu. Cela luy apprend la maniere de fortifier des Places, & celle de les attaquer & de les défendre. Ce jeune Prince étant né pour avoir le commandement dans les Armées, eſt fort à louër de ce qu'il rapporte ſes études à tout ce qui regarde la Guerre. Je vous ay déja parlé de ſes grandes qualitez. Il a une vivacité d'eſprit ſurprenante, il raiſonne avec toute la ſolidité d'une perſonne fort au deſſus de ſon

âge, & je vous puis donner pour exemple du profit qu'il tire de ſes lectures, qu'aprés avoir leu les Commentaires de Ceſar, il ſe plaiſt dans les heures de ſon divertiſſement, à repreſenter la diſpoſition de l'Armée de cet Empereur, à conſtruire le Pont qu'il décrit, & à deſſiner ſans aucun Maiſtre. Pour ce qui eſt des Mathematiques, il doit eſtre ſurprenant qu'il ait appris en un an l'Arithmetique, la Geometrie, & les Fortifications, non pas ſuperficiellement, mais à fond, quoy que ſes

autres

autres occupations ne luy permettent pas de donner plus de deux ou trois heures par ſemaine. Vous ſçavez que le Chaſteau de S. Cloud eſt ſur la pente d'une Montagne, qui a les agrémens du couvert, de la veuë & des eaux. Monſieur & Madame y vont paſſer quelque temps pendant la belle Saiſon, & Monſieur le Duc de Chartres les y accompagne. Le Fort dont j'ay commencé à vous parler, fut conſtruit dans l'Iſle de Saint Cloud, qui eſt agreable à cauſe de la Rivie-

re, des Allées qui l'environ-
nent, & de l'ombre que la
Montagne luy procure dans
le temps de la recreation de
ce jeune Prince. Mr de la
Berthiere, son Sous-Gouver-
neur, receut l'ordre de Mon-
sieur pour faire élever ce
Fort, & Mr Sauveur, son
Maistre de Mathematique,
en donna les desseins, qu'il
fit executer à Monsieur le
Duc de Chartres, d'abord
sur le papier, & ensuite sur
le terrein. On eut en cela
deux choses en veuë; l'une,
de luy montrer les parties

'un Fort dans les propor-
ons ordinaires, & l'autre,
e le conſtruire d'une manie-
e à pouvoir ſoutenir l'atta-
ue que l'on avoit reſolu de
aire. C'eſt pourquoy l'on fit
n pentagone, dont deux te-
ailles gardoient les propor-
ions de celles des Places or-
linaires, en reduiſant la toiſe
u demy-pied; & les trois au-
res tenailles n'avoient qu'un
imple parapet aſſez élevé
our couvrir les aſſiegez juſ-
qu'aux épaules. Monſieur le
Duc de Chartres traça la Pla-
ce avec une preſence d'eſprit

qui surprit ceux qui sçavoient qu'il n'en avoit jamais veu faire que sur le papier. Il traça les fossez, les orillons, les tenailles dans le fossé, la demy-lune simple, la demy-lune tenaillée, l'ouvrage à cornes avec leurs fossez & leurs contrescarpes. Il en regla les profils. M^r Sauveur eut la conduite de cette Place, & en son absence, M^r de Villeferme, qui s'est attaché au jeune Prince, & dont le Pere est un des Exempts, fit executer cet Ouvrage avec une assiduité & une adresse ex-

traordinaire, & il en leva le plan. Comme cette attaque n'estoit que pour l'instruction de S. A. R. on ne voulut representer pour cette premiere fois que les principales actions d'un Siege, où ce Prince pouvoit avoir part en sa personne, & on negligea les autres choses, qui, quoy qu'essentielles dans un veritable Siege, n'estant pas si marquées, auroient trop partagé son attention, & auroient demandé non seulement plus de temps qu'on n'avoit dessein d'en mettre,

mais encore plus de monde,
& un plus grand lieu. On choi-
sit le 6. & le 7. d'Aouſt pour
l'attaque, & elle fut commen-
cée ſur les ſix heures du ſoir,
afin que l'ombre de la monta-
gne diminuaſt la chaleur, &
pour ménager le temps, on
prépara le matin les épaule-
mens, les batteries, & meſme
les tranchées qu'on remplit
ſeulement de faſcines. Le pre-
mier de ces deux jours, on
garnit la Place d'Infanterie
& de Cavalerie pour en ſou-
tenir le Siege. Mr Boulau,
Ecuyer de Monſieur, qui a

esté Capitaine dans le Regiment d'Anjou, estoit le Gouverneur. Mr de Villeferme fut l'Ingenieur, & eut la conduite de l'Artillerie. Monsieur le Duc de Chartres avoit pour Lieutenans Generaux, Mr de la Berthiere qui a servy longtemps dans les Armées, & Mr de Rostaing, ancien Officier, & Major dans le Regiment de Bourbonnois. Son Ingenieur general fut Mr Sauveur, qui a merité l'honneur d'estre son Maistre de Mathematiques, aprés s'estre attiré l'estime

des Ministres & de feu Monsieur le Prince ; il les avoit montrées à feu Mr le Comte de Vermandois, & ensuite à Monsieur le Duc. Il avoit sous luy Mr Tresaguet, qui, quoy que fort jeune, montre aussi les Mathematiques avec beaucoup de reputation. Les Troupes ordonnées pour l'attaque du Fort s'estant trouvées sur les cinq heures du soir dans les Jardins qui en estoient proches, Monsieur le Duc de Chartres se mit à la teste de la Cavalerie qui n'estoit composée que des

Bour=
=bon.
Bour=
=bon.

Gardes de Monſieur. Il donna ordre à l'Infanterie de le ſuivre. Des Soldats du Regiment de Bourbonnois la compoſoient. Il paſſa le Pont, & alla les poſter au bout de l'Iſle du coſté de S. Cloud, derriere un rideau qui les mettoit à couvert du Fort. Enſuite ce Prince, precedé de quatre Gardes l'épée à la main, & accompagné de ſes Lieutenaux generaux, de ſon Ingenieur general, & de quelques autres, allar econnoiſtre le Fort pour ſe déterminer à l'endroit par lequel il ſeroit

plus à propos qu'il en ordonnast l'attaque. La Garnison qui avoit esté fort tranquille jusque-là, commença à tirer, & à faire un fort grand feu. S. A. R. tint conseil à son retour, & il fut arresté qu'on attaqueroit le Fort par le front qui est du costé de S. Cloud. On fit apporter des fascines, & l'on fit faire qnantité de gabions. Enfin lors qu'on eut donné tous les ordres necessaires, on commença à élever quatre pieces de Canon sur le rideau, & un épaulement sur la droite dans le

vallon. Ce fut entre ces deux Ouvrages que l'on ouvrit la Tranchée, & on l'avoit déja pouſſée aſſez loin, lors que ceux de la garniſon ayant fait une ſortie, renverſerent les Travailleurs ſur les Sol-dats qui les ſoutenoient, & pouſſerent les Aſſiegeans aſſez avant; mais la Garde de la Cavalerie qui eſtoit à la teſte de la Tranchée, s'avança au grand trot, & repouſſa les Aſſiegez juſque ſur la Con-treſcarpe. Ils ſe retirerent en aſſez bon ordre, & alors il y eut un fort grand feu de

la Place & des dehors, tant du Canon que de la Mouſ-queterie. La meſme choſe fut faite du coſté des Aſ-ſiegeans. On repara la tran-chée que les Soldats de la Garniſon avoient comblée à moitié, & l'on pouſſa deux rameaux, l'un vers la droite, dont Mr Sauveur prit la con-duite, & l'autre à la gauche, dont Mr Treſaguet fut char-gé. Lors qu'ils furent pouſſez aſſez avant, Monſieur le Duc de Chartres donna ordre qu'on fiſt les détachemens pour attaquer la contreſcarpe

par les deux endroits, & le Lieutenant General de Garde, ſuivy de l'Ingenieur, de tous les Volontaires, & des Soldats commandez, aprés avoir fait faire un grand feu de la tranchée, & jetter quantité de Grenades, s'attacha à faire faire le logement de la contreſcarpe. Pour cela chacun porta une faſcine, & l'Ingenieur eſtant ſoûtenu d'un détachement qu'on luy avoit donné, fit achever par les Travailleurs. Mrs les Princes de Hanover & d'Epinoy, Mrs de Bethune, & pluſieurs

autres Seigneurs estoient du nombre des Volontaires.

Dans ce temps-là, le Commandant du Fort se voyant pressé, fit battre la chamade, & dire à S. A. R. que si dans vingt quatre heures il ne recevoit point de secours, il feroit la Capitulation pour luy remettre la Place. Il demanda une tréve, pendant laquelle tous actes d'hostilité cesseroient de part & d'autre, & l'on donna des ostages pour cela.

Le lendemain Monsieur le Duc de Chartres ayant eu

avis qu'il arrivoit du ſecours pour la Ville, envoya un Corps de Cavalerie avec ordre de le couper ; mais le Gouverneur s'eſtant apperceu de ce mouvement, fit avancer ſa Cavalerie qui s'oppoſa à la premiere, & à la faveur de laquelle le ſecours entra. Elle ſe retira enſuite ſous le Canon de la Place, qui faiſant feu ſur la Cavalerie des Aſſiegeans l'obligea de ſe retirer. Pendant qu'on eſtoit aux mains de part & d'autre, Monſieur le Duc de Chartres ne put moderer l'ar-

deur de ſon courage. Il ſe laiſſa emporter à ſon propre mouvement, & ayant mis l'épée à la main, il pouſſa ſon cheval pour aller combattre à la teſte des ſiens ; mais Mr de la Berthiere qui ne le quittoit point, luy fit remarquer qu'il n'eſtoit pas du devoir d'un General de ſe mettre à la teſte d'un Détachement. Le ſecours eſtant entré dans la Ville, la tréve ceſſa, & alors on dreſſa deux Batteries, l'une vers la droite pour battre la face de la demy-lune, & l'autre vers la

gauche pour battre la face du baſtion qui défendoit celle de la demy-lune. On perfectionna les logemens de la contreſcarpe qu'on joignit aux deux rameaux par deux lignes de communication. On fit enſuite trois demy-ſapes dans la contreſcarpe de la demy-lune, par leſquelles on entra dans le chemin couvert. On s'en rendit maiſtre l'épée à la main, & l'on s'y logea. La deſcente du foſſé fut faite à la faveur du Canon, de la mouſqueterie & des Grenades, & l'on tâcha de

prendre la demy-lune ; mais les Aſſiegez qui s'eſtoient retranchez vers la gorge de cette demy-lune, ſortirent ſur les Aſſiegeans, & les obligerent de ſe retirer dans le foſſé de la meſme demy-lune où ils ſe retrancherent. Cette tentative n'ayant pas eu de ſuccés, on fut obligé de prendre le party d'attacher le Mineur, mais un orage eſtant ſurvenu dans ce temps-là, Monſieur fit ceſſer le reſte du Siege. Le jour ſuivant 8. d'Aouſt, S. A. R. fit joüer la Mine qui eut l'effet qu'on

en avoit attendu. Elle renversa la terre dans le fossé ; & fit une ouverture du tiers de la face de la demy-lune. Le 10. Monsieur le Duc de Chartres rendit compte au Roy de l'attaque de ce Fort, & il le fit avec tant de presence d'esprit, que Sa Majesté conceut de grandes esperances de ce jeune Prince, & en fit paroistre beaucoup de joye.

Je vous envoye un Epithalame dont vous aimerez le stile. Il a tout ce qu'on peut souhaiter dans un ouvrage de cette nature. Je ne

puis vous dire pour qui il a
esté fait. Tout ce que marque
le Memoire qu'on m'en don-
ne, c'est que l'Auteur a tres-
bien rencontré dans les Por-
traits des Intereſſez ; que l'Af-
tre qui paroiſt à la fin eſt un
des premiers & des plus ce-
lebres Conſeillers d'Etat, &
que Licidas & Amarante en
relevent, l'un en qualité de
Juge, & l'autre en qualité
de Vaſſale.

EPITHALAME.

Tout auſſi-toſt que le monde fut né....

D'un peu bien loin je tire mon exorde,
Lecteur impatient, vous eſtes étonné,
Point de chagrin, dans un moment j'aborde.
Auſſi-toſt donc que le monde fut né,
De par l'Amour un ordre fut donné
Dans l'air, ſur la terre, ſur l'onde,
Enfin dans tous les coins & les recoins du monde,
Que tous Cœurs preſens, à venir,
Euſſent à ſe ranger ſous ſon obeiſſance,

D'éternelles froideurs menaçant de punir
Tous ceux qui par fierté, mépris ou negligence
Oseroient y contrevenir.
Les autres Dieux s'en offenserent,
Contre l'Amour ils cabalerent.
Mars, Minerve, Bacchus, chacun fit son party,
Mais enfin eux-mesmes cederent,
Tous en eurent le démenty.
Voilà l'Amour declaré Maistre
De tous les cœurs de l'Vnivers.
En vray Tyran il se fait reconnoistre,
On n'entend plus parler que de feux, que de fers.
Les Cœurs en prennent l'épouvante,
Il n'en est pas un qui ne tente
De se soustraire aux rigueurs de ses Loix,
Mais leur effort est inutile,

Il les cherche par tout, il court de
Ville en Ville,
En vain s'enfuit-on dans les bois.
C'eſt là que ſon pouvoir éclate davantage,
Mainte Bergere au cœur ſauvage
Là dépouillant ſa cruauté,
Ecoute ſon Berger à la commodité
Et du gazon & de l'ombrage.
Concluſion; l'Amour, helas!
Sur tous les Cœurs établit ſon empire,
Nul depuis ne s'en put dedire.
Si quelqu'un avoit deu ne s'y ſoumettre pas,
C'eſtoit le cœur de Licidas.
Licidas, on le ſçait, dés ſa plus tendre enfance
Contre l'Amour mit ſon cœur en défenſe,
Et voulant ne le voir ſoumis

Qu'aux divines Loix de Themis,
Son cœur à toute autre rebelle,
A la ſeule Themis parut toûjours fi-
delle.
Auſſi-toſt qu'il entend ſa voix,
A toute autre il ferme l'oreille.
En vain dans nos Maiſons, dans
nos champs, dans nos bois
L'affreuſe Diſcorde reveille
De chimeriques droits,
Licidas prend la balance & le poids,
Il peſe tout d'une main équitable.
L'intereſt vainement veut peſer quel-
quefois;
Point d'intereſt, pas pour un
Diable,
Il ſçait trop ce qu'il a promis
A Themis.
Cependant malgré ſa promeſſe,
L'Amour (ſauf tous les droits de la
juſte Déeſſe)

Pretend

Pretend au cœur de Licidas.
Il y fait quelque tentative ;
Mais le timide cœur s'esquive
Derriere Barthole & Cujas.
L'Amour le laisse, il ne le presse pas.
Quoy qu'il en ait juré la perte
Il ne veut pas le prendre à force
ouverte ;
Il s'écarte, ou du moins il en fait
le semblant,
Et laisse en paix ce cœur tremblant.
Dans quelque temps Licidas se rasseure,
Et lors qu'il se croit bien remis,
Il part pour ce Hameau par ordre de
Themis.
Il tient sa liberté bien seure,
Il part, l'Amour en a le vent.
Il prend aussi-tost le devant,
Et vient tout droit chez Amarante.
Amarante, autre indifferente.

Elle eſt l'honneur de ce Hameau,
Son ſàng en eſt le plus pur, le plus beau,
De nos Beautez elle eſt la plus charmante;
Mais ſon cœur tout entier aux ſoins de ſon Troupeau,
N'avoit pas de l'Amour receu la moindre atteinte.
Nos Bergers ſans l'aimer n'ont jamais pu la voir,
Ils l'aimoient tous, & l'aimoient ſans eſpoir,
S'ils ſoupiroient ce n'eſtoit qu'avec crainte;
Mais attendez, vous allez voir beau jeu.
L'Amour (je l'ay dit depuis peu)
Devance Licidas & vient tout droit chez elle,
Adroitement s'introduit dans ſon cœur,

En chasse toute la froideur,
Y substituë une flamme nouvelle,
Il s'en asseure enfin, & passe dans
ses yeux,
Commodement s'y met en sentinelle,
Licidas cependant arrive dans ces
lieux,
Il paroist devant nostre Belle,
Laisse échaper un regard curieux.
L'Amour ne demande pas mieux,
De ce regard il suit la trace,
Il entre à la sourdine au cœur de
Licidas, (glace;
Dans un moment en fond toute la
Regards reïterez, soupirs, tendres
helas,
Des deux costez ne manquent pas.
Quoy si-tost! la raison... vous me
la donnez bonne,
Vrayment, c'est bien là qu'on rai-
sonne.

Lors que l'Amour assiege un cœur,
Ouy lors qu'il l'assiege en personne
Le plutost qu'il se rend, c'est ma foy
le meilleur.
Tout franc, l'Amour est un terrible
Sire.
De nos deux cœurs de marbre il fait
deux cœurs de cire,
Les fait brûler d'une si vive ar-
deur,
Que l'on alloit voir fondre & l'un
& l'autre cœur,
Sans le secours de l'Himenée,
Qui ne pouvant souffrir que Cœurs
brûlent en vain,
Voulut de ces deux cœurs unir la
destinée.
L'amour approuve ce dessein,
Il consent qu'Hymen les unisse.
Que dis-je! il y consent si bien
Qu'il veut luy-mesme en serrer le
lien,

Il jure, & veut que tout periſſe
Plutoſt que ces chaſtes Amours.
L'Amour ne dit pas vray toujours;
Mais dans le cas, verité toute pure.
I'ay trouvé dans un examen
Que l'Amour n'eſt jamais parjure
Quand il s'accorde avec l'Hymen.
Ils ſont d'accord, je viens de vous
le dire.
Vit-on jamais deux Amans plus
heureux? [*pour eux.*
L'Amour, l'Hymen, tout conſpire
Ouy, pour vous, Amans, tout conſpire.
Vn Aſtre chery du Soleil
Pour avoir beaucoup de lumiere,
Qu'il appelle dans ſon Conſeil
Lors qu'il commence ſa carriere;
Vn Aſtre, dis-je, qui ſur nous
Preſide avec pleine puiſſance,
Qui loin de nos Hameaux détour-
nant l'inclemence

Du Ciel quelquefois en courroux,
Fait de noſtre Climat, le Climat le
plus doux,
Verſe ſur vos Amours une heureuſe
influence,
Vivez, vivez, heureux Amans,
Vivez, que par des nœuds ſi forts
& ſi charmans,
L'Amour dans tous les cœurs con-
firme ſa puiſſance.
Profitez de ſes doux momens,
Faites voir qu'il n'eſt pas ſi tyran
qu'on le penſe,
Et que le plus leger de ſes plaiſirs
balance
Le plus rude de ſes tourmens.

Meſſire Jean de Heiſſ, Sei-
gneur de Kogenheim, Reſi-
dent en la Cour de France

pour Mr l'Electeur Palatin, est mort icy depuis peu de temps. Il a fait un Traité de l'Empire, où il remarque avec beaucoup d'exactitude toutes les ceremonies qui se font à l'Election d'un Empereur, & tous les droits des Electeurs & des Princes d'Allemagne.

J'oubliay le mois passé à vous parler de la mort de Messire Pierre le Févre, Seigneur de la Faluere, arrivée à Tours le 29. de Juillet. Il estoit Chanoine de l'Eglise de S. Martin de la mesme

Ville depuis prés de trente ans, & Conſeiller honoraire au Grand Conſeil, où pendant vingt ans il s'eſtoit attiré l'eſtime de tout ce Corps, & la confiance des Parties par ſa grande penetration jointe à une grande integrité. Auſſi fut-il extrémement regreté de toute cette auguſte Compagnie, qu'il ne quitta que pour conſacrer le reſte de ſa vie à la priere auprés du tombeau de S. Martin, ſi renommé autrefois qu'on y venoit en foule de toute la terre. Le Roy, que ſa pieté y conduiſit

en 1650. y fut receu, & prit la place d'Abbé & de Chanoine, à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs. Ce Prince eſtant Majeur y retourna en 1652. & prêta le ſerment accoûtumé en cette qualité. Ce que l'on publie de beaucoup de Saints qui ont finy leurs jours dans le meſme endroit, put facilement inſpirer un deſſein ſemblable à Mr l'Abbé de la Faluere. Jamais on ne vit une reſidence plus accomplie que celle qu'il y a faite. Il a donné à ſa mort des marques du zele qu'il avoit pour

un ſi ſaint lieu, en laiſſant dequoy embellir les Autels qui ſont autour du tombeau de S Martin. Tout le monde le regrete à Tours. Les Famil-les trouvoient en luy l'Arbi-tre de leurs differends, les Pauvres un Pere, les Mai-ſons Religieuſes un Protec-teur, l'Egliſe de S. Martin un fidelle Miniſtre & un rare exemple de vertu. Il eſtoit auſſi Prevoſt de Miley, & Frere aiſné de Meſſire René le Févre de la Faluere, Preſi-dent en la quatriéme Cham-bre des Enqueſtes du Parle-

ment de Paris, & aujourd'huy premier Président au Parlement de Bretagne, & de Mr de la Faluere, Doyen des Conseillers de ce mesme Parlement. La Famille de la Faluere porte *de gueule à trois bandes d'or*. Elle a donné plusieurs Conseillers aux Parlemens de Paris & de Bretagne.

Messire Henry de Refuge est mort aussi dés le mois passé. Il avoit esté receu Conseiller au Parlement de Paris le 17. Juillet 1624. & estoit Conseiller honoraire en la Grand'-

Chambre. Vous pouvez par là juger de ſon âge. Il poſſedoit les Abbayes de Morigny & de S. Cibar d'Angouleſme. L'ancienne Famille de Refuge, originaire de Bretagne, dans l'Eveſché de Leon, porte *d'argent à deux faces de gueules à deux Givres de Sinople poſez en pal, afrontez & brochants ſur le tout.* Alain de Refuge, S^r de Menehey, épouſa Thicphaine du Chaſtel, Sœur du grand Tanneguy du Chaſtel, dont vint Gauvain de Refuge, qui fit ſon teſtament en 1388. Son Fils Jean

de Refuge fut Gouverneur d'Aſt en Piedmont, & Chancelier du Duc d'Orleans. Raoul de Refuge fut Echanſon & Maiſtre d'Hoſtel du Roy Loüis XII. Pierre de Refuge fut Chanoine en l'Egliſe de Paris, & Preſident aux Enqueſtes du Parlement ſous François I. M^r le Marquis de Refuge, fort intelligent en la connoiſſance de l'Hiſtoire, eſt de cette Famille, qui a donné pluſieurs perſonnes conſiderables dans l'Epée & dans la Robe, & qui eſt alliée aux Allegrain,

d'Elbene, Prevoſt de S. Cyr, Choart de Buzenval, Believre, Hennequin, Grangier de Liverdis, Berziau, & autres.

J'ay encore à vous parler de la mort de Dame Marie de Harlus de Vertilly, Dame d'Orme, Femme de Meſſire Loüis de *Picot*, *Vicomte* de Dampierre, morte le *9.* du dernier mois en ſon Chaſteau d'Orme. Elle avoit des qualitez tres-conſiderables, le cœur bien fait, & une grandeur d'ame qui a éclaté en pluſieurs rencontres avec beaucoup de gloire pour elle,

selon les differentes situations où Mr de Dampierre son Mary s'est veu en France, en Allemagne, en Hongrie, & à Constantinople. Elle estoit de l'ancienne Famille de Harlus en Valois, qui porte *d'azur à trois Aigles volans d'or, deux & un*. Les Barons de Givroye sont de la mesme Famille. Feu Mr de Vertilly son Pere, laissa huit Filles, remarquables toutes par leur beauté. Madame de Dampierre n'avoit que trente-huit ans quand elle est morte. Les autres sont Madame de Fonvannes, & Ma-

dame d'Yverny. Ce ſont les ſeules qui ſoient reſtées dans le monde. Elles ont pour Freres Mr le Comte de Harlus, Meſtre de Camp de Cavalerie, Mr le Chevalier de Harlus de Verrilly, Major du Regiment du Roy, & Mr l'Abbé de Harlus, Chanoine de Verdun. Cette Famille, qui a poſſedé autrefois la Sirerie de Cramailles, premiere Baronnie de Valois, s'allia ſous le regne de Loüis XI. avec l'ancienne Famille des le Pere en Valois, Seigneurs de la Grand' Maiſon, Cra-

mailles, S. Marc, Leau, & autres lieux, dont ſont venus les Averdet de la Chaize, & Chippard, Seigneurs de la Grand' Maiſon, & Vicomtes de Cramailles en Valois. Elle eſt encore alliée à celles d'Aunay, d'Argillieres, de Bourg, & de Meniſſon Sainte-Maure.

Quant à la Maiſon de Picot, Vicomtes de Dampierre, elle porte *d'or au Chevron d'azur, accompagné de trois fallots de meſme, allumez de gueules au chef de gueules.* Loüis Picot, Vicomte de Ronnay, Baron de Dampierre & de

Sompuis en Champagne, fut receu Conſeiller au Parlement de Paris en 1497. & depuis il fut premier Preſident en la Cour des Aides. Il mourut en 1540. aprés avoir épouſé Catherine Picart, de l'ancienne Famille des le Picart à Paris, de la branche de la Grange Nevelon. C'eſt d'eux que deſcendent les Picot, Seigneurs d'Amboiſe, Santeny, Dampierre, Azonville, & S. Leger. Jean Picot eſtoit Preſident aux Enqueſtes du Parlement de Paris, & mourut en 1565. Les le Picot

sont alliez aux Bourdin, de Marle, de Larche, de Chaumont, de Dauray, Baillot, Quinot, & autres.

Il est arrivé depuis peu de Surate, Coste de Coromandel, Bengale, & Siam, plusieurs Vaisseaux pour la Compagnie des Indes Orientales de France. J'ay accoutumé de vous en envoyer la Cargaison depuis quelques années. Voicy celle des Vaisseaux dont je viens de vous parler. M^rs les Directeurs de la Compagnie vendront toutes ces Marchandises dans la

Ville de Roüen, le 19. Octobre prochain. Les Magazins ſeront ouverts, & les Marchandiſes expoſées aux Marchands, depuis le 14. du meſme mois d'Octobre juſques au 19. inclusivement.

SÇAVOIR,

32600 livres de Poivre.
21250 liv. de Cauris.
11350 liv. de Caffé.
80000 liv. Bois de Sapan.
100 liv. Bois de Chine.
6500 liv. d'Indigo.
1500 liv. de Boras en pierre.
1460 liv. Gomme-gutte.
[illegible]0 liv. Cheron.

120 liv. de Benjoin.

500 liv. Thé de Chine.

6500 liv. Dents d'Elephans, en 271. pieces.

42 Barces de Camphre.

480 Onces de Muſc du Tunquin.

2400 Peaux de Rets.

1700 livres de Soye eſcruë.

10000 liv de Soye de Bengalle.

6000 liv. de Soye de Chine.

1000 Pieces Armoſins diverſes couleurs.

1000 Ps dits à carreaux.

116 Ps Satins blancs de Chine.

900 Ps Satins Cottonis.

290 Ps Satins Calquers.

290 Ps Taffetas Calquers.

97 Ps Attelas rayez.

89 Ps ditto à fleurs d'or.

120 Ps Quinkas.

160 Ps Chaquelas.

600 Ps Soucis.

150 Ps Guingans.

2400 Ps Nillaës.

85 Couvertures de Satin picquées.

270 Ps Toilles picquées de Soye.

1000 Ps Mouchoirs de Soye.

24200 Ps Doutys blancs divers.

320 Ps Bafferas blancs é-
troits.
30500 Ps Salempouris blancs
2700 Ps Guinées blanches.
400 Ps Betilles Chavonis.
2000 Ps Betilles tarnaranes.
2000 Ps ditto de 16. aunes.
960 Ps ditto de 20. aunes.
1388 Ps Mallemolle.
600 Ps Casses Bengalle.
600 Ps Doria.
280 Ps Tangers.
800 Ps Amans.
1400 Ps Sanas.
400 Ps dittes de Monte-
pour.
1000 Ps Percalles.

1200 Ps Mauris.

8900 PsCoutelines diverſes.

Porcelaines diverſes.

1. Cabinet de la Chine.

Differentes étoffes & autres Marchandiſes de la Chine, dont l'on n'a point encore les factures.

Je vous envoye auſſi un eſtat de ce qui eſt arrivé en Hollande ſur onze Vaiſſeaux de cette Republique. Cela vous paroiſtra beaucoup, mais c'eſt peu pour un Etat dont toute la richeſſe eſt dans le Commerce. Le re-tour de la Flote Hollandoiſe

a souvent valu douze millions de livres à l'Etat, mais le Commerce y diminuë tous les jours, & les Marchandises apportées par ces derniers Vaisseaux ne montent à guere plus de trois millions de livres.

CARGA GENERALE

de onze Navires de retour des Indes Orientales, partis de Batavia le 1. Decembre 1687. & quelques autres de Ceylan le 22. Janvier 1683.

3772096 livres Poivre brun.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

300000 liv. Cloux de Girofle.

258000 liv. Noix Muſcades.

92477 liv. Macis.

512000 liv. Canelle.

221680o liv. Salpeſtre.

13350 liv. Noix confites.

138105 liv. Eſtain de Siam.

114913 liv. Indigo Lauro.

308375 liv. Bois de Sapan de Siam.

282600 liv. Bois de Sappan de Bimaes.

32000. liv. Bois d'Ebeine.

45814 Bois de Caleatours.

12384 liv. Cartamom.

102982 liv. de Cauris.

691 liv. Cocque huile de Canelle.

1498 liv. Aloës.

2001 liv. Cire à cacheter.

737 liv. Benjuyn.

4785 liv. Borax.

192 liv. Onces Ambre gris.

134 liv. Carti musc de Tonquin.

5 liv. Perles à piler.

5 l. Semences de perles.

25300 liv. Sucre en poudre.

67733 liv. Carti, Soye de Chine.

33315 liv. Soye de Bengale.

7587 liv. Fil de Floret.

20210 liv, Fil de cotton.

7898 ps. Armosins.

48 ps. Etoffe de soye de differentes couleurs.

770 ps. Pelins blancs de la Chine figurez.

2354 ps. Pelins à fleur de Tonquin.

4111 ps. Dito unies.

400 ps. Gilams blanc grands.

300 ps. Dito commune fort grands.

1800 Dito petits.

2151 ps. Pansies blanc de la Chine.

1119 ps. Dito blancs petits.

233 ps. Mangatys figurez.

3000 ps. Hockies de Tonquin.

900 ps. Siourons.

23 ½ ps. Habits & étoffes d'or de Suratte pour montre.

2000 ps. Lymenias.

2000 ps. Golgas.

1400 ps. Taffa de Foula.

1030 ps. Chirs de Patena.

13620 ps. Chirs peints de diverſes ſortes.

85020 ps. Toiles de Guinée.

40800 ps. Salampouris de

diverſes ſortes.
7840 ps. Parcallen.
1400 ps. Mouris blanche.
800 ps. Dito rouge.
100 ps Hamans.
100 ps. Sanen.
100 ps. Otiſaels.
1927 ps. Alibanées.
137 ps. Alegias de Bengale.
367 ps. Mabette Banys Bengale.
5840 ps. Baftas de diverſes ſortes.
960 ps. Cambayen.
980 ps. Cambaye ou Jupes de Femme.

755 ps. Robes de nuit & Cambaye.

1100 ps. Garras.

3440 ps. Caetchies lages.

3280 ps. Caetchies de Pieremoenemolan.

1440 ps. Dongrys

880 ps. Ikendan Doepetys.

1750 ps. Mouchoirs de diverſes ſortes.

15200 ps. Corroots.

8080 ps. Bherms.

10040 ps. Niquanias.

6000 ps. Siadder Boraei.

2400 ps. Tapekankenias.

1600 ps. Kannekyns.

8600 ps. Toile à Voile de diverſes ſortes.

7200 ps. Habits d'Eſclaves.

600 ps. Fotas de Bengale.

Nota .1. Catty eſt $\frac{11}{5}$ liv.

Il y a des gens qui imaginent agreablement, & qui ont un talent particulier à peindre les choſes dont ils entreprennent de nous donner des idées. C'eſt ce qu'a fait fort heureuſement l'Auteur du Dialogue que vous allez lire.

VOYAGE SUR LA MER d'Amour.

DIALOGUE.

DAMETAS

AH! mon cher Coridon, vous voilà enfin de retour; voſtre longue abſence nous a fait beaucoup ſouffrir. Nous craignions de ne vous revoir jamais. Venez que je vous embraſſe.

ALEXIS.

En verité, vous n'aimez guere vos Amis, puis que

vous avez pû les abandonner auſſi longtemps que vous ayez fait.

CORYDON.

Ne croyez pas que je vous aye oubliez un ſeul moment. Vous eſtes ceux de mes Amis que j'aime le plus. J'ay regreté mille fois le temps qui me privoit de vos agreables entretiens; mais j'eſtois embatqué ſur la Mer d'Amour, où les tempeſtes & les orages m'ont ſi fort tourmenté, que ſans les ſoins officieux du Deſabuſement, je croy que e n'en ſerois jamais ſorty.

DAMETAS.

Il y a toujours des ames genereuſes qui nous tirent des mauvais pas où la jeuneſſe nous a pouſſez ; mais, mon cher Corydon, qui ne s'intereſſeroit pas à vous ſervir? Vous eſtes le Fils de celuy qui gouverne nos Hameaux ; ſa reputation s'eſt répanduë juſques aux rivages de la Mer d'Amour, & comme vous eſtes ſon image, que vous avez ſes vertus, ſes talens & ſes bonnes qualitez, je m'étonne que le ſeul Deſabuſement ſe ſoit empreſſé à vous ſecourir.

CORYDON.

C'eſt à luy, Dametas, que j'ay la principale obligation de mon ſalut ; mais à la verité quelques autres y ont contribué, & je puis dire que l'Inégalité d'humeur (car il y a encore l'inégalité de condition) ayant ſollicité l'Indifference, & celle-cy le Dépit, enfin la Raiſon eſtant ſurvenuë, elles ont toutes contribué à me donner pour Protecteur le Deſabuſement, à la faveur duquel je me ſuis mis dans l'Eſquif de l'Abſence, &

montant le long du fleuve de l'Oubly, je me suis enfin trouvé au Port de l'entiere Liberté.

ALEXIS.

Ce que vous nous dites, Corydon, demande un plus ample éclairciſſement, & vous nous ferez un plaiſir extrême, ſi vous voulez prendre la peine de nous le donner.

CORYDON.

Pourrois-je refuſer à mes Amis la choſe meſme la plus difficile? Mais pour ſatisfaire vos deſirs, il faut vous dire ce que c'eſt que la Mer d'A-

mour, comment on s'y em-
barque, les perils qu'on y
rencontre, & les offices que
le Desabusement m'a rendus
pour m'en faire sorrir. Lors
qu'on s'approche des rivages
de cette Mer, les objets des
choses inanimées, aussi-bien
que les Graces, vous invi-
tent à vous y embarquer.
L'eau paroist belle, & trans-
parente, les Zephirs y font
respirer un air doux, & la
tranquillité semble y devoir
regner éternellement. Les
Tritons, les Nereides, les
Nymphes, & mille petits

Amours viennent en foule vous faire un accueil honneſte qui vous engage inſenſiblement à la Navigation. J'eſtois il y a trois ans le Garde fidelle des troupeaux de Palemon, mon Pere. La paſſion que j'avois de les rendre gras, me portoit quelquefois à les conduire dans des paſturages éloignez, d'où je ne revenois qu'aprés une longue abſence. Les Bergers qui m'accompagnoient, alloient prendre de temps en temps les proviſions dont j'avois beſoin, & en luy por-

tant des nouvelles de ma ſanté, ils l'inſtruiſoient de mes ſoins à élever ſes Troupeaux. Un jour que j'avois pris la route d'une montagne couverte de grands arbres touſus & verdoyans, ſur laquelle je n'avois jamais eſté, j'apperceus un Loup qui emportoit une Brebis du coſté de la Plaine où j'eſtois. Un Berger grand & bien-fait le pourſuivoit avec ſes chiens, & s'intereſſoit à la ravoir; je courus au Loup, & je fus aſſez heureux pour ne luy pas laiſſer enlever ſa proye. Je

luy tiray une fléche qui luy eſtant entrée dans le cœur, le fit tomber mort. Le Berger à qui j'avois rendu ce bon office m'en remercia avec des tranſports qui me firent voir que je l'avois exrrémement obligé. Il me dit que la Brebis appartenoit à la Nymphe de l'Engagement, qu'il eſtoit le Berger Occaſion, & qu'il me conjuroit de prendre le party de paſſer la montagne avec mes Troupeaux; qu'au delà je verrois une Plaine ſpacieuſe parſemée de fleurs, dont l'herbe odoriferante en-

graiſſoit le beſtail en peu de temps ; qu'elle eſtoit le ſéjour des Nymphes, & le plus beau qui fuſt dans le monde. Il ajoûta tant de choſes, & me preſſa de ſi bonne grace, que m'abandonnant à ſa conduite je fis prendre à mes Troupeaux le chemin de la Foreſt. Lors que je fus au milieu de la montagne, je rencontray un Berger nommé la Repugnance, qui me fit repentir de la legereté que j'avois euë à ſuivre l'Occaſion ; mais le Berger de la Curioſité eſtant ſurvenu, me fit mépriſer les

avis de celuy-là, & je pour-
ſuivis ma route. J'eſtois déja
bien avant ſur le ſommet de
la montagne, & je commen-
çois meſme à deſcendre du
coſté du ſéjour des Nymphes,
qnand je ſentis que je reſpi-
rois un air tout different de
celuy de ma naiſſance. Eſtant
dans la Plaine, je vis pluſieurs
Nymphes, les unes veſtuës
modeſtement n'ayant que des
habits de couleur brune, mais
fort propres, & qui voulant
affecter de paroiſtre dans une
grande retenuë, & dans une
auſtere vertu, ne laiſſoient

pourtant pas de donner à des Bergers des marques secrettes d'une coqueterie achevée ; les autres estoient libres, carressant indifferemment tout le monde. Celles-cy dansoient, celles-là avoient des entretiens particuliers ; quelques-unes passoient le temps à chanter, d'autres à joüer des Instrumens ; enfin c'estoit une espece de cahos, où la confusion charmante en apparence, renversoit mon esprit, & luy déroboit la liberté d'un discernement raisonnable qu'il auroit voulu faire

sur ce qu'il voyoit. Mon habit estoit d'une toile de fin lin de coton, garny sur toutes les coutures, de quantité de nœuds de petits rubans couleur de cerise, & bleu mourant entremeslez. Ma suite, & mes Troupeaux estoient en grand nombre, & sur ces apparences on me crut un Berger de merite, & de distinction. L'Occasion me presenta aux Nymphes, & le Berger Hazard qui est toujours fort officieux, me rendit ses services avec beaucoup d'assiduité &

d'affection. Il me dit qu'il ſe mêloit preſque toujours du choix qu'un Berger devoit faire d'une Nymphe, & il fit tomber le mien ſur Angelique. Elle a la taille aiſée & aſſez belle; elle eſt noire comme celles qui ont eſté toute leur vie expoſées aux ardeurs du Soleil. Elle a l'humeur enjoüée, & coquette; un certain mouvement de teſte qu'elle fait en parlant, ne luy donnant pas toute la grace qu'elle auroit ſans cela, ne luy oſte pas auſſi un petit agrément que l'on y trouve

pour peu qu'on s'y ſoit accoûtumé. Elle prévient les gens par honneſteté, mais elle eſt tellement enteſtée des grandeurs, que ſi elle écoute quelques Bergers, ce ne ſont que ceux qui peuvent contribuer à ſon divertiſſement. Elle eut pour moy de fort grands égards, & mes aſſiduitez à luy offrir mes ſervices, gagnerent ſon amitié. Aprés cela on ne vit dans la plaine que des parties de Chaſſe, de Danſes, de Feſtins, de Concerts, & de tous les plaiſirs que l'Amour peut inſpirer.

J'eſtois venu bien muny d'argent, & la dépenſe que je faiſois plaiſoit à la Nymphe. Ce fut alors que nous montâmes ſur la Mer d'Amour. Elle renferme quatre Iſles. Nous découvriſmes d'abord celle de l'Indifference, & nous la coſtoyâmes ſans y entrer. Nous viſmes enſuite celle des Plaiſirs, où nous miſmes pied à terre. J'y paſſay les premiers jours de la maniere du monde la plus agreable. Ce ne furent que proteſtations reiterées du plus tendre amour. Angelique m'aſſuroit

que

que ſon cœur eſtoit à moy. Elle ſe plaiſoit à me le dire à toute heure, & ſes careſſes continuelles me donnoient lieu de me croire le plus heureux de tous les Bergers. De l'Iſle des Plaiſirs nous voguâmes vers celle de l'Inquietude, & je m'apperceus preſque auſſi-toſt que ceux qui la viennent habiter, reſſentent l'effet du nom qu'elle porte. J'y fus agité de diverſes paſſions, toutes cauſées par l'amour. Tantoſt je me figurois que la belle Nymphe ne me ſeroit pas toûjours fidelle, & c'eſtoit

un juſte preſſentiment de ce qui eſtoit preſt de m'arriver. Tantoſt je diſois qu'elle auroit peine à quitrer la Mer d'Amour pour me ſuivre dans nos Hameaux. Quelquefois conſiderant combien les grandeurs avoient de charmes pour elle, je ne pouvois croire qu'elle conſentiſt à ſe renfermer dans une petite contrée pour y finir ſes jours avec moy. D'autres objets, d'autres mouvemens, & d'autres penſées vinrent m'accabler enſuite, & me traverſer l'eſprit. J'eſtois rêveur, je ne

dormois plus, & à peine pouvois-je prendre quelque nourriture. Nous fortifmes de cette Iſle, & en paſſant par le Détroit de l'Attachement, l'eau de la Mer ſe troubla. Alors Angelique ne fut plus la meſme. Je luy remarquay de l'indifference, & ſes manieres me firent connoiſtre qu'elle avoit banny de ſon ſouvenir toutes les promeſſes qu'elle m'avoit faites. Un Pilote, nommé la Vanité, avoit eu l'adreſſe de luy parler en ſecret, & de luy dire que nous allions abor-

der dans l'Isle des Grandeurs, où le Dieu Pan étendoit son Empire sur les hommes, comme sur les animaux. Il la prevint sur toutes les choses qui pouvoient l'en dégoûter, & luy avoüa qu'il estoit mal fait, laid de visage, petit & boiteux ; qu'il avoit les yeux bordez d'un rouge pourpré, & que ses cheveux estoient droits & longs, mais il l'assura en mesme temps, que quoy qu'il fust extremément serieux, il estoit passionné pour les Nymphes, & qu'il ne manqueroit pas de

l'aimer en la voyant, parce qu'il aimoit ſans ſe mettre en peine d'approfondir le merite. L'eſperance du haut rang où elle devoit monter ſi elle eſtoit Maiſtreſſe d'un Dieu, luy fit concevoir du mépris pour moy. Nous entrâmes dans le Port de l'Iſle, où Pan qui ſe promenoit ordinairement ſur le rivage, receut Angelique avec une froideur digne de ſa groteſque Divinité. Je ne puis m'empeſcher de ſourire en le voyant; il s'en apperceut, & par un branlement de teſte, il en marqua

ſon chagrin. Il preſenta cependant à la belle Nymphe une main veluë pour la conduire, & aprés qu'il l'eut menée en ſon Palais qui eſtoit couvert de joncs marins, je rencontray l'Inegalité qui me fit connoiſtre celle qui eſtoit entre Pan & moy, & entre le merite dont il luy plaiſoit de me flatter, & le procedé condamnable de la Nymphe. Elle me mit enſuite entre les bras de l'Indifference, qui m'apprit à ne me point tourmenter d'un changement qui me dégageoit d'une Volage,

& le Dépit s'eſtant empreſſé à me rendre ſes offices, je ſuivis les conſeils qu'il me donna de la mépriſer. Enfin la Raiſon m'ayant fait remarquer viſiblement que cette perfide ſuivoit une Idole, & qu'aux dépens de ſa gloire & des ſermens qu'elle m'avoit faits, ébloüie par de fauſſes apparences, elle conſentoit à m'abandonner, moy qui pouvois & la rendre heureuſe, & la faire Maiſtreſſe d'une infinité de Troupeaux, & d'un Hameau conſiderable, le Deſabuſement ſurvint qui

me fit resoudre à ne la revoir jamais. Elle fut avertie de mon dessein qui luy donna de la confusion, & de la douleur. Elle me fit rappeller secretement, & fit ses efforts pour me faire croire que j'aurois toûjours place dans son cœur; mais voulant se conserver le nom de Déesse, elle me laissa aller, & je montay sur l'esquif de l'Absence pour me sauver par le Fleuve de l'Oubly qui aboutit en ce lieu-là à l'Isle des Grandeurs. Je ne m'arreste point à vous dire que j'appris du Desabu-

ſement qu'elle eſtoit la plus coquette de toutes les Nymphes ; mais vous ſçaurez que ſa malice me ſuſcita de rudes tempeſtes ; qu'elle obligea le Dieu Pan à faire mourir la plus grande partie de mes Troupeaux, & que j'ay eu des peines qu'on ne ſçauroit exprimer à trouver le port de la Liberté. Enfin le Deſabuſement m'en a fait venir à bout, & je ſuis arrivé auprés de vous, mes chers Amis, aprés trois ans d'abſence, fort reſolu de fuir à jamais la rencontre de l'Occaſion, & de ne plus

m'embarquer ſur la Mer d'Amour.

ALEXIS.

Je ſuis d'avis, Corydon, que pour éviter un malheur ſemblable nous faſſions dreſſer une Piramide au milieu de la Plaine, afin d'avertir nos Bergers de s'éloigner de l'Occaſion qui vous a rendu un ſi dangereux ſervice.

DAMETAS.

Et moy, je me charge d'y faire graver ces Vers qu'ils ne pourront lire ſans ſonger plus d'une fois à la reſolution qu'ils voudroient prendre de quitter nos Hameaux.

Si l'Occaſion ſe preſente
Pour te conduire en des lieux in-
connus,
Fais par tes vœux ſoumis que les
Dieux prevenus
Rompent le charme qui t'en-
chante;
Qui ſuit l'Occaſion ſur la Mer de
l'Amour
Ne ſçauroit avoir un beau jour.

Les Amans ſont bien à plaindre, ils ne ſont jamais contens. L'Infidelité fait ſouffrir les uns, & il en eſt d'autres que l'Indifference accable. C'eſt ce que vous connoiſtrez en liſant les Vers de l'Air nouveau que je vous envoye.

AIR NOUVEAU.

D'Vn œil indifferent vous voyez
ma langueur.
Helas ! eſt-ce le prix de mon amour
fidelle ?
Qui ne croiroit, Iris, en vous
voyant ſi belle,
Que la pitié, que la douceur
Regnent dans voſtre cœur ?

Cet Air eſt de Mr de Bacilly, qui vient de nous donner un ſecond Livre de ſes Airs ſpirituels. Il y a déja deux mois que le premier a paru, & je vous en ay parlé dans ma Lettre de Juillet.

D'vn oeil indifferent vous voyez ma langueur vo voyez ma langueur helas est ce le prix de mon a=

mour fi=del=le qui ne croyroit qui ne croyroit Iris en vous voyant si bel=

le que la pi=tié que la douceur re=gnent regnent dans vostre coeur.

Cette édition est beaucoup plus ample & plus correcte, que celle qui avoit esté déja faite de ces mesmes Airs, comme on le peut voir par l'Avis qu'on trouvera à la fin, avec une Table des changemens & des augmentations jointe à la graveure, qui est bien plus fine ; de sorte que cet Ouvrage est presentement dans une perfection toute autre qu'on ne l'avoit veu jusques icy. Il se debite chez le S^r Guerout, Libraire au Palais, ainsi que *l'Art de chanter* du mesme Auteur, & tous les

autres Livres de sa composi-tion, qui sont au nombre de vingt, tous differens, avec les Airs de Mr Lambert, gravez par Richer.

Je vous ay marqué dans ma Lettre du mois de Mars, qu'un Gentilhomme, tres-bon Medecin, s'estoit attaché avec une forte application à imiter les eaux de Bourbon & de Vichy, dont les vertus salutaires ont esté connuës depuis si longtemps par l'heureux secours qu'en ont tiré un nombre infiny de gens dans des maladies de

toute nature. Ce Gentilhom-
me s'appelle Mr de Rhodes. v. Pol:
Comme tous ceux qui ont
beſoin de ces eaux, n'en peu-
vent pas aller boire ſur les
lieux, les uns à cauſe de leurs
affaires, les autres, parce qu'-
ils craignent l'incommodité
d'un long voyage, ou qu'ils
ne peuvent en ſupporter la
dépenſe, il a cru qu'un re-
mede équivalent ſeroit d'une
grande utilité pour les Mala-
des qui ne pourroient aller,
ny à Bourbon, ny à Vichy;
ce qu'il conſeille pourtant de
faire toujours, à moins qu'on

n'ait des raiſons conſidera-
bles pour s'en diſpenſer. En
voulant imiter ces eaux, il
a examiné les principes qui
les compoſent, leurs effets,
leurs mouvemens, ſur quelles
parties, ſur quelles humeurs
elles agiſſent, & pour quelles
maladies elles ſont propres.
Aprés de longues reflexions,
& beaucoup de conferences
avec les Beuveurs, & pluſieurs
ſçavans Medecins, il a recon-
nu qu'en employant les mê-
mes Metaux & les meſmes
Mineraux préparez artiſte-
ment, en ſeparant les parties

ſuperfluës ou nuiſibles au corps humain, & joignant les aperitifs innocens avec ce qui purge doucement, & ce qui fortifie, on pourroit faire des eaux ſemblables à celles de Vichy & de Bourbon, & qui en auroient les qualitez. C'eſt ce que je vous ay déja dit qu'il a trouvé, n'ayant épargné ny ſoins ny travail pour les mettre dans leur eſtat de perfection. On a toujours de la peine à ajoûter foy aux choſes nouvelles. Cependant il en eſt beaucoup que les anciens n'ont point

connuës, & qui eſtant aujourd'huy bien confirmées, ont commencé de la meſme ſorte. Ce qu'il y a de conſtant par les diverſes experiences qui ont eſté déja faites de ces eaux artificielles, c'eſt qu'elles ne cedent point en vertu aux naturelles, & qu'elles ſont propres pour les meſmes maladies, en ſorte que beaucoup de perſonnes qui en ont bû le Printemps dernier, ſont encore reſoluës d'en boire pendant l'Automne. On aſſure que quelques-uns en ont receu une gueriſon parfaite

pour des maladies inveterées, dans lesquelles ils n'avoient pu trouver de soulagement par aucun autre remede. Voicy les noms de plusieurs qui ont eu la joye de s'en retourner gueris, ou fort soulagez. Ceux qui douteront de la bonté de ces eaux, pourront sçavoir d'eux l'effet qu'ils en ont senty.

Madame la Marquise de Senosan en a pris la premiere, dans le mois de Mars dernier, & s'en est trouvée fort soulagée. Elle a fait aussi le voyage de Bourbon pendant le Prin-

temps, & n'a pas esté moins conrente de celles de Mr Rho-

Pot.

des que des naturelles.

Mademoiselle de Chemé de-Fontanay, Niece de Mt l'Archevesque de Tours, qui avoit des opilations de trois ans, avec un commencement d'hydropisie, *guerie*.

Mr Troppet, Fils de feu Mr le Lieutenant general de Montbrison, pour un Asthme inveteré, *guery*.

Madame Trunel à l'Anticaille, pour des Vapeurs des plus noires les a prises deux fois; *guerie*.

Madame Recordon, de Vienne, pour des vapeurs & vertiges, & quelquefois des convulsions, *fort soulagée.*

Madame Porroy, pour des vapeurs & oppressions, *guerie.*

Mr Villot, Hoste du Chapeau rouge, gouteux, *soulagé.*

Mademoiselle de S. Joire les a prises pour la seconde fois, pour des vertiges & mélancolies; *guerie.*

Mr Boüilloud de la Roche le Conseiller, pour un mal de teste sans relâche depuis deux ans; *guery.*

Mademoiſelle Bergé la Procureuſe, de Vienne, pour un Aſtme ancien, *guerie.*

Le P. Henry, Correcteur des Minimes de Lyon, pour un mal de teſte, vertiges, fluxions, maux & foibleſſes d'eſtomach, *guery.*

Mademoiſelle Aurat, pour de cruelles vapeurs & mélancolies, *ſoulagée.*

M de Genevray, de Dauphiné, pour des oppreſſions, *ſoulagé.*

y. Merle. M le Comte de Beauchamp, d'Avignon, pour des maux de reins, ſupreſſion

d'urine, resolu à la taille, *guery*.

Madame de Tamizier, de Bourg, pour de grands maux de teste, *guerie*.

Mademoiselle de Porcet, de Bourg, pour une grande foiblesse d'estomach, douleurs, oppressions, une glande au sein; *guerie, & sa glande dissipée*.

Mr Baret Banquier, pour des maux d'estomach, indigestions, vents continuels, *soulagé*.

Madame Blauf la Conseillere, pour une colique &

des maux d'eſtomach alternatifs, ſans relâche l'un ou l'autre, *guerie.*

Mademoiſelle de Berule la Cadette, fille de M^r l'Intendant, pour des maux d'yeux, fluxions, *fort ſoulagée.*

Le Pere le Marchant, Provincial des Celeſtins, pour une foibleſſe d'eſtomach, flus Diarrhoique, obſtructions depuis deux ans, *guery.*

Le P. Perouſe, Celeſtin Sacriſtain à Lyon, pour de profondes obſtructions, douleurs de foye, des reins & vapeurs, *guery.*

Mademoiſelle

Mademoiſelle Avillon, fille de Mr Avillon Procureur du Roy de l'Election, qui avoit la voix éteinte depuis long-temps, *guerie*.

Madame Saginay la Procureuſe du Roy, a pris de ces Eaux trois fois pour des coliques, maux de rate & de Mere, & toujours avec ſoulagement.

Mr le Commandeur de Sainte Jay, de Dauphiné, cy-devant Receveur de Malthe qui en a pris par deux fois, a eſté fort ſoulagé. On en a donné auſſi à quelques pauvres Artiſans, & ils les ont

buës avec beaucoup de ſuc-
cés.

J'ay encore à vous entrete-
nir d'eaux, où plûtoſt le ſça-
vant Mr Comiers vous en va
entretenir pour moy. Il me
ſuffit de vous le nommer pour
vous faire lire avec plaiſir la
Lettre qui ſuit. C'eſt une ré-
ponſe qu'il fait à Mr Bernier
touchant la conduite de la
Riviere d'Eure à Verſailles.

A MADAME DE LA SABLIERE.

VOicy, Madame, la ſeconde Lettre que vous recevez d'un Aveugle, pour lequel vous euſtes il y a deux ans la bonté de ſolliciter afin de le faire recevoir dans les Incurables. Depuis un mois il loge, en payant, dans une des Maiſons du Roy, que Saint Loüis fit bâtir pour Quinze-vingts Aveugles. J'y ſuis, Madame, comme le Pa-

ralitique prés de la Piſcine, non habeo hominem, *je n'ay perſonne qui parle pour moy, car je pourrois eſperer de la bonté de Sa Majeſté un Brevet, pour eſtre receu Confrere dans cet Hôpital Royal; ne pouvant plus depuis la perte de ma veuë travailler de mes mains, à l'exemple de S. Paul, pour n'eſtre à charge à perſonne. Ma paſſion dominante m'a toûjours porté à ſacrifier mes veilles, mon bien & ma vie à la recherche & au ſoûtien de la verité, lors qu'elle a regardé les intereſts de l'Egliſe, ceux du Roy ou du Public.*

En voicy un échantillon, qui concerne la conduite que Sa Majesté fait faire de la Riviere d'Eure à Versailles. Les deux propositions de Monsieur Bernier *publiées dans le Mercure de Février dernier ; La premiere,* que dans le Canal du Languedoc, qui fait la communication des deux Mers, il y en avoit un particulier de six à sept lieuës de long de pur niveau, où l'eau couloit d'un bout à l'autre sans aucune pente, *& la seconde*, qu'il n'eust pas esté besoin de se mettre si fort en peine, com-

me on a fait, de niveler, pour faire venir la Riviere d'Eure à Verſailles, *ſont tres-contraires aux loix de la Nature, à l'uſage & à l'experience de tous les ſiecles; il eſtoit neanmoins à craindre, que ſur le dire de M. Bernier, homme de poids & de merite, quelqu'un ne tombaſt dans l'erreur, & n'entrepriſt à ſa ruine la conduite de l'eau par des Canaux ou Aqueducs, ſans aucune pente.*

Je me ſens obligé de faire part au public dans le Mercure de May dernier, de ma Lettre écrite à M. Hardy, Seigneur

de Beaulieu, dans laquelle j'ay demontré, que l'eau ne peut couler d'un bout à l'autre d'un Canal, ſans aucune pente, & que le nivellement eſt d'une neceſſité abſoluë pour la conduite des eaux. M. Bernier ne pût gouter mes démonſtrations geometriques, & pour appuier ſes deux propoſitions, il s'aviſa de les rendre éclatantes par voſtre illuſtre nom, Madame, en vous les dédiant pour étrennes dans le Journal des Sçavans du 16. Juin dernier. Les veritables Sçavans ſont bien aiſes qu'il vous ait choiſie pour arbitre de noſtre dif-

ferend, puis que rien n'échappe à voſtre penetration d'eſprit, & que vous eſtes la Femme forte de la ſainte Ecriture, & la Minerve de noſtre ſiecle. J'eſpere, Madame, que vous ne refuſerez pas audience à un homme qui a toute la veneration poſſible, pour Platon, pour Socrate, pour M. Bernier, mais encore plus pour la verité.

Je reconnois, que M. Bernier parle bien, quand il dit dans la page 26. ligne 24. du Journal du 16. Juin, que tout ſon eſprit eſt Aſiatique, *c'eſt à dire, fin & délicat; mais pour me ſervir*

de ſes propres termes, je ne luy celeray pas, qu'il parle encore plus juſte, quand il dit dans la page 28. ligne 25. que la nature ne ſuit pas toûjours ſes raiſonnemens. *J'ajouteray à cela, qu'il nous obligeroit d'expliquer ce qu'il dit dans la page* 25. *ligne* 30. que la chauſſée du Reſervoir ſoûtient le poids de plus de douze cens mille muids d'eau; *car par quel privilege a-t-il déchargé le fond du reſervoir de tout le poids de l'eau, qu'il ſoûtient? Sa Philoſophie Ageometrique pourra-t-elle bien déterminer la quantité du poids*

que ſoûtient la Chauſſée, & quelle épaiſſeur ou force on luy doit donner?

Venons à la queſtion. M. Bernier a donné toute une autre face à ſa premiere Lettre, pour porter quelque remede palliatif à l'erreur de ſes deux propoſitions. Puiſqu'il n'a pas voulu ſe rendre à la force des démonſtrations geometriques de ma premiere Lettre, je veux le payer en belle & bonne Phyſique, afin qu'à l'avenir il tienne pour axiome, qu'un bon Mathematicien eſt toûjours & par tout tres-bon Phyſicien; mais, qu'on ne peut

estre Physicien sans estre Geometre, Astronome & Mathematicien, puis qu'il est dit dans le Chapitre 11. de la Sagesse, que Dieu a disposé toutes choses en poids, nombre & mesure, *qui sont les trois parties pures de la Mathematique ; car dans l'Arithmetique nous considerons la quantité discrete, dans la Geometrie la quantité continuë, & enfin dans la Statique la quantité de la puissance ou force du poids, & ses effets dans la Nature & dans toutes les Machines, de quelque genre qu'elles soient.*

Venons au fait dont il eſt queſtion. Voicy les termes par leſquels M. Bernier s'explique dans le Journal des Sçavants du Lundy 16. Juin 1688. J'en cotte les pages, & je diſtingue ce qu'il dit par articles, afin d'y répondre de meſme.

Dans la page 28. *ligne* 13. je ne veux pas, *dit-il*, oublier une circonſtance tres-conſiderable, en ce qu'elle regarde ceux qui s'occupent à la conduite des eaux. Le fait eſt, qu'entre le grand nombre des differents Canaux, qui font le Canal entier du

Languedoc, il y en a un de six à sept lieuës de long, dans lequel l'eau coule d'un bout à l'autre de pur niveau sans aucune pente. Or cela estant, *ajoûte-t-il*, il n'eust pas esté besoin de se mettre tant en peine, comme on a fait, de la pente necessaire pour faire venir la Riviere d'Eure à Versailles, puis qu'une mediocre chûte d'eau, dans un Canal de niveau auroit suffy. Il est vray, *continuë-t-il*, que n'ayant pas de pente, l'eau ne coulera pas si viste; mais si l'on fait un canal plus large,

& que l'on donne ainſi plus de face à l'eau, on remediera infailliblement à l'inconvenient.

Pour répondre à M^r Bernier, je poſe pour axiôme inconteſtable, qu'il faut eſtre aſſuré d'un fait avant que d'en chercher la cauſe, afin d'éviter le ridicule, d'avoir trouvé la cauſe de ce qui n'eſt point. Ce malheur arriva plaiſamment à ces ſages Philoſophes de la Grece, qui diſputant avec chaleur comment un Figuier avoit porté des figues qui ſentoient le miel, aprêterent à rire à la Servante qui

les avoit miſes auparavant dans dans une ruche à miel. Ainſi ſouvent, dum latent veræ cauſæ, finguntur inanes. *Ainſi autrefois des Phyſiciens de grand nom crurent avoir fort bien trouvé pourquoy les lieux ſouſterrains ſont chauds en Hiver & froids en Eſté. Mais depuis quelques années de grands Mathematiciens, veritablement Phyſiciens, ont trouvé par le Thermometre, que le degré de chaleur y eſt toujours égal.*

Les opinions de M^r Bernier ont la meſme infortune. Il a ſuppoſé que ce Canal de ſix à ſept

lieuës de long, estoit de pur niveau, & ensuite il a employé tout son esprit Asiatique, *pour chercher comment l'eau couloit d'un bout à l'autre.*

1. Je nie formellement, que ce Canal soit de pur niveau, car ou il a esté formé tel par la Nature, ou par l'art. Si la Nature l'a formé tel, M^r Bernier devoit auparavant s'en assurer, & nous dire par quel moyen il l'avoit examiné, & reconnu estre de pur niveau; autrement on pourra dire que les lits des ruisseaux qui coulent aprés avoir fait tourner les roues verticales

des Moulins ſont de pur niveau, ſans aucune pente, parce que, dira-t-on, l'eau qui eſt tombée de la ſurface ſuperieure d'un étang, ou reſervoir ſur la rouë des Moulins, y roule ſans pente.

Je dis qu'aucune induſtrie humaine ne peut avoir fait ce Canal de pur niveau, qui ſeroit une portion de la ſurface du globe de la terre, dont l'axe ou diametre eſt de 2865. lieuës, puis que meſme on ne ſçauroit former un arc de quelques minutes d'un cercle de demy-lieuë de diametre. On reconnoiſt cette difficulté, lors qu'il s'agit de tra-

vailler dans la préciſion requiſe comme ſont M^rs de Divinis, Campani, Borelli, & M^r Hartſoëker, *un verre ſegment d'une boule qui auroit cent pieds de diametre, pour ſervir de verre objectif aux grandes Lunettes pour contempler les Aſtres.*

Peut-eſtre M^r *Bernier dira, que par la vingt-uniéme propoſition du troiſieme des Elemens d'Euclide, on peut former ſur un plan d'un pied de large une portion du cercle de plus grand diametre, que n'eſt l'axe de la terre par le moyen d'un faux Equerre,*

faïsant tourner ſes deux branches ſur les deux points extrêmes de la corde de l'arc. Mais outre que dans la pratique, les branches de cet inſtrument roulant contre des aiguilles ou cloux cilindriques, la ligne que l'angle traceroit, ſeroit d'un autre genre de ligne que la circulaire, la difficulté ſeroit inſurmontable de faire précisément l'angle requis, & cet expedient eſt inutile dans la conſtruction d'un Canal de pur niveau, quand meſme il n'auroit que cent pieds de longueur.

Voicy pourtant la maniere facile de reconnoiſtre, ſi le lit

ou fond de ce Canal de sept lieuës de long est de pur niveau. Le Canal estant remply d'eau, & ses deux bouts fermez, de maniere qu'aucune eau n'entre & n'en sorte, il aura sa surface superieure de pur & naturel niveau, & par consequent, si le lit ou fond du Canal est aussi de pur niveau, sa surface sera concentrique à la surface superieure de l'eau. Donc la hauteur perpendiculaire de l'eau sera par tout égale, & la sonde doit par tout donner mesme hautenr ou profondeur d'eau.

Voicy encore la maniere facile de

construire un Canal de sept lieuës de longueur, qui soit par tout physiquement de pur niveau. Le Canal estant fait sans avoir égard aux inégalitez de son fond, pourveu que le bord soit par tout suffisamment haut, remplissez le Canal d'eau, aprés quoy dans un temps calme, & en la mesme heure, si on marque prés à prés la hauteur de l'eau de chaque costé le long des murailles de deux bords, & l'eau estant ensuite retirée hors du Canal, si on fait le plan ou fond du Canal suivant les deux lignes, ce Canal sera de pur niveau. Un

semblable Canal d'environ trente lieuës sur un cercle meridien, serviroit à mesurer précisément la longueur d'un degré d'un grand cercle de la terre.

M^r. Bernier, sur cette fausse supposition, que l'eau couloit sans aucune pente d'un bout à l'autre d'un Canal de pur niveau, de six à sept lieuës de long, conclut qu'il n'eust point esté besoin de se mettre tant en peine, comme on a fait, de la pente necessaire pour faire venir la Riviere d'Eure à Versailles, puis qu'une mediocre cheute d'eau dans un Canal auroit suffi.

Cette consequence est vicieuse en toute la Logique ; car quand mesme il seroit vray qu'une mediocre cheute d'eau dans un canal de niveau auroit suffi, il eust toûjours esté absolument necessaire de niveler, pour reconnoistre quel endroit de la Riviere d'Eure estoit de niveau avec le reservoir de Versailles, & pour trouver ces deux points également distans du centre de la terre, il auroit fallu cent fois plus de temps & de peine. De plus, quand mesme la Physique de Mr Bernier auroit pu déterminer ces deux points, par

quelle industrie auroit il pú conduire ce Canal de pur niveau ?

Mr Bernier ayant reconnu, que si son Canal n'a point de pente, l'eau ne coulera pas si viste, il ajoûte. Si l'on fait un Canal plus large, & que l'on donne ainsi plus de face à l'eau, on aura remedié parfaitement à l'inconvenient. *C'est icy où l'infaillibilité de Mr Bernier est infailliblement à bout, car son Canal de niveau d'Eure à Versailles, d'environ vingt lieuës de long estant tres-large, & l'eau ayant tres-peu de hauteur, la terre en emboiroit*

la

la plus grande partie, la chaleur en feroit autant exhaler, le vent, l'air, & les mouches, comme on dit, en boiroient le reste. Outre que le remede de donner une si grande face au Canal centupleroit la dépense, puis qu'en plusieurs endroits cet Aqueduc a plus de hauteur que n'en ont les Tours de Nostre-Dame, & qu'il faudroit le faire cent fois plus large.

Le fruit que le Roy auroit tiré du voyage de Mr Bernier en Languedoc, & de sa belle remarque, qu'il dit estre de consequence à ceux qui s'occupent

à la conduite des eaux, *ſeroit d'augmenter cent fois la dépenſe de pluſieurs centaines de millions, pour faire ce Canal & Aqueduc, qui n'auroit amené l'eau de la Riviere d'Eure à Verſailles, qu'aux Feſtes ſolemnelles des Kalendes Grecques.*

M^r Bernier, pour appuyer ſa propoſition, fait un tas de ſuppoſitions ſur le roulement d'une goutte ou boulette d'eau. Cela m'oblige d'établir des veritez fondamentales de la Phyſique. Tous Liquides, excepté l'Ether, ont de meſme que les corps ſolides, des filamens, fibres, ou

parties rameuſes, par leſquelles elles s'accrochent & font un tiſſu. Je donne à ces parties liantes le nom de Viſcoſité, qui lie les parties ſenſibles, & les tient attachées enſemble, & les réünit facilement, lors qu'elles ſont diſpersées, ce qu'on voit arriver aux gouttes d'eau ou de Mercure. Cette viſcoſité ou adherence reſiſte à la force du poids qui travaille pour disjoindre les parties ſenſibles d'une boulette de Mercure, ou d'une goutte d'eau. Elle attache encore l'eau aux bois ſecs, à la pierre, au verre, aux feüilles, &c. Les gouttes d'eau

demeurent ſuſpenduës aux feüilles des arbres, & au bec de l'Alambic, d'où elles ne tombent que lors que la groſſeur en a augmenté ſuffiſamment le poids pour rompre ce lien de leurs parties. C'eſt pourquoy par la diſtillation les parties ignées ayant découpé ces parties rameuſes, les gouttes tombent plus petites du bec de l'Alambic, ce qu'on remarque tres-évidemment en la diſtillation de l'eſprit de vin rectifié, dont les parties ſenſibles ſont ſi détachées & deſunies, que ſi on en jette en l'air, il n'en tombe rien à terre. Ainſi les parties ſenſibles

se desunissent, s'épanchent, & par leur extrême petitesse, s'insinuent par tout, & détrempent le noir de fumée, ce que l'eau commune ne peut faire.

Je dis qu'une goutte d'eau n'est pas spherique, car le cercle vertical & les paralelles voisins de part & d'autre ont leurs parties inferieures plus pressées par la plus grande hauteur de l'eau, que ne sont les parties des moindres paralelles plus près des poles de l'axe horisontal, & s'affaissant davantage, la goutte d'eau touche par un plan, & non par un seul point; & de plus, par

le principe universel d'Archime-de, les parties les plus pressées poussent les moins pressées, & ainsi la goutte d'eau s'allonge horisontalement & par consequent n'estant plus spherique, elle est incapable de faire sur une surface de pur niveau, les mouvemens que M^r Bernier suppose.

Tout ce que je viens de dire démontre l'inutilité des quatre suppositions qu'il fait dans les pages 28. & 29.

1. Une goutte d'eau estant mise sur un plan à niveau d'un pied en quaré d'une pierre bien licée, elle s'y attachera, & cette

goutte d'eau ne ſera pas un globule d'eau.

2. *Pouſſant cette goutte d'eau, elle ne roulera pas, n'eſtant pas ſpherique, mais elle ſera une trainée le long de la pierre, en s'épanchant.*

3. *Un bout de ce Canal de pierre lice eſtant bouché, ſi un pouce d'eau y tombe, je dis qu'elle s'éparpillera en gouttelettes, qui s'attacheront en differens endroits de ce Canal.*

4. *Suppoſons avec luy dans le cas dont il eſt queſtion, que dans un Canal de pur niveau de ſix à ſept lieuës de long, l'eau*

d'un Canal ſuperieur y entre, y tombe, y ſoit pouſſée, je dis que cette eau s'épanchera & s'attachera à la teſte du fond du Canal, & il n'y aura point de globules ſpheriques d'eau. Partant il tient inutilement, que la petiteſſe, la poliſſure, & conſequemment la volubilité des corpuſcules ou globules d'eau, eſt telle qu'ils couleront ou rouleront d'un bout du Canal à l'autre.

De plus, quand meſme les gouttes d'eau demeureroient ſpheriques ſans s'attacher ſur le plan du Canal, & qu'elles pourroient rouler quelque temps ſans s'ar-

rester ny se réjoindre, & ne faire qu'un corps à leur premier attouchement, je dis que quelque impulsion qu'on leur donne, elles ne rouleront pas bien loin.

1. Parce que toutes les parties d'un Liquide sont entre elles en continuel mouvement, & diminueroient celuy de l'impulsion, à quoy le mouvement de ressort des parties qui auroient receu le choc, & le tremoussement des parties contribueroit aussi.

2. Ces globules d'eau acrocheroient bien-tost les corpuscules voltigeans dans l'air; par l'addition desquels ces globules d'eau

perdant leur ſphericité, perdroient auſſi toute leur volubilité.

3. *Quand tout ce que deſſus ne ſuffiroit pas, je dis que le mouvement d'impulſion communiqué à un globule d'eau ſeroit tres-foible, & que par conſequent il finiroit bien-toſt, ayant à forcer l'entrelaſſement des parties de l'air oppoſé au paſſage.*

4. *M. Bernier, pour expliquer ſa penſée, dit dans la meſme page* 29. Que ſi la ſurface ſpherique de la terre eſtoit parfaitement polie, & qu'on fiſt rouler une boule auſſi parfaitemene polie d'un

pole à l'autre, ou sur la ligne equinoxiale, la boule roulerroir continuellement, de façon qu'ayant fait le tour de la terre, elle en recommenceroit un autre, continuant son mouvement sur la mesme ligne sans jamais s'arrester.

Je dis, que le Globe de la terre estant tel qu'il dit, il auroit veritablement une infinité d'infinité de cercles pour le pretendu perpetuel roulement de sa boule, car elle s'useroit bien-tost sur le cercle de son mouvement, & deviendroit un plan semblable au Zodiaque, pendant que la ligne

du mouvement du grand cercle de la terre ſe caveroit, puiſque meſme l'eau qui tombe goutte à goutte, perce le plus dur Rocher.

Non vi ſed ſæpe cadendo.

Ajoûtez à cela, que la difficulté d'écarter l'air dans ſon paſſage ralentiroit peu à peu ſon mouvement, puis que l'air eſt moins liquide que l'eau, ce qu'on prouve par pluſieurs experiences faciles, comme d'un tuiau de verre de deux pieds de long, de quatre lignes d'ouverture à un bout & capillaire à l'autre extremité; car ayant mis quelques

pouces d'eau par la grande ouverture, elle ne pourra tomber, & ensuite l'ayant renversé l'eau n'en tombera pas, parce que l'air ne la pourra suivre par ce trou capillaire, de mesme que l'eau n'aura pû descendre, l'air n'ayant pu sortir par ce trou capillaire qu'aprés en estre sorty en bullules par le secouëment de l'eau, car pour lors elle en coule par goutelettes. Ajoûtons encore la plus grande resistance de l'air plus grossier, qui nous oblige de racourcir le pied astronomique de l'horloge à pendule, n'ayant à Louveau de Siam que trois pieds

six lignes & demie de longueur, qui est deux lignes plus court qu'à Paris. Voilà donc bien-tost en repos ce perpetuel mouvement de la boule de M. Bernier faisant le tour de la terre. Je n'en dis pas de mesme si cette boule traverse soit la terre dans un puits fait suivant un Diametre. Mais on aura peut-estre un mouvement perpetuel purement artificiel par mon double tuyau de Mercure l'un dans l'autre mis en pendule, par l'endroit de la hautcur perpendiculaire du Mercure qui est dans le tuyau interieur, dont j'ay parlé dans le Journal des

Sçavans du 11. May 1676. parce qu'il est à l'épreuve de toutes les demonstrations, qu'on a jusqu'icy apportées contre la possibilité du mouvement perpetuel. Car dans mon pendule de Mercure, tant le poids de la partie inferieure qui est audessous du mouvement de vibration, que le poids de la partie superieure augmente toujours en descendant, & diminuë toujours en remontant. On peut aussi avoir une espece de mouvement perpetuel tres-sensible suivant la figure 6. de mon Homme Artificiel, *Prophete Phisique du changement des*

temps qui eſt dans le Mercure du mois de Mars 1683.

Enfin M. Bernier dit, Remarquons, que l'eau tombant du Canal ſuperieur, ſe fait elle-meſme une pente, en faiſant une continuelle tumeur, & qu'ainſi les corpuſcules d'eau roulent & coulent vers le bout du Canal qui ſera libre & ouvert.

Cela arrivera, bien que l'autre bout du canal ſoit fermé, non par le roulement des corpuſcules de l'eau, mais parce qu'eſtant plus élevée à la teſte du Canal, elle s'épanche & coule

d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas, & à mesure que l'eau du Canal superieur par sa cheute, augmente la hauteur de celle qui est à la teste du Canal inferieur, la hauteur de l'eau y croissant pas à pas, coule ensuite pvr une continuelle pente à l'autre bout du Canal inferieur pretendu de niveau, & l'eau a toute sa hauteur à la teste du Canal long-temps avant qu'il en arrive la moindre goutte à l'autre bout.

Il n'y a rien de particulier, de dire, que l'eau tombant d'enhaut dans un Canal, aille sortir par

l'autre bout, aprés que le Canal aura esté remply, & qu'on aura debouché ce bout ; car l'eau en tombera de haut en bas. Le fond du Canal est indifferent, puis qu'estant une fois remply, l'eau continuant d'y tomber d'enhaut, la mesme chose arrivera, bien que le Canal fust au milieu, & en plusieurs autres endroits de profondeur immense, & quand mesme à la teste du Canal qui reçoit l'eau qui tombe, le fond seroit de cent toises plus bas que le fond de l'autre bout du Canal par lequel l'eau doit sortir, pourveu que la hauteur des bords

à la teſte du Canal, ſoit plus haute, c'eſt à dire plus éloignée du centre de la terre, que le bord de l'autre bout du Canal, par lequel l'eau doit ſortir.

Mr Bernier dit dans la page 29. ligne 29. que les corpuſcules d'eau, à cauſe de leur peſanteur, ne ſçauroient ſe trouver dans un panchant, qu'ils ne tombent & ne roulent. *Mais l'experience eſt contraire; car une goutte d'eau eſtant miſe ſur un bois ſec, ou ſur la glace d'un miroir, elle s'y attache ſi fort, qu'elle ne roule ny ne tombe, nonobſtant le penchant.*

Dans la page 30. ligne 5. il dit, qu'une goutte d'eau miſe ſur la ſurface d'un baſſin à niveau, coulera vers le bout ouvert. *Je dis que cette goutte d'eau s'attachera & ne roulera qu'aprés que d'autres gouttes d'eau s'eſtant réunies aux premieres, en auront formé de ſi groſſes, que le poids ou la force de la peſanteur des parties qui ne touchent point le plan, ſera ſuffiſante à rompre le lien qui les attachoit aux autres parties, dont la colomne eſt appuyée ſur le fond du baſſin. Ainſi ſes parties détachées tombant de plus*

haut s'attachent encore au fond, & ainsi de suite. D'où je conclus, qu'aucune goutte d'eau ne peut rouler sur un plan de niveau, & que l'eau du bassin étant à niveau, celle qui tombera apeès avoir jailly en l'air, ne roulera pas sur l'autre, mais augmentant le poids de la hauteur des colomnes d'eau du bassin, sur lesquelles les gouttes tombent, elles s'enfoncent au lieu de rouler, & ces colomnes estant plus preßées, poussent vers le bord voisin les colomnes moins preßées, & ainsi de suite; de sorte que l'eau plus proche des

bords du baſſin s'épanche d'abord, & non pas celle qui eſt immediatement tombée dans le baſſin, aprés avoir jailly en l'air.

Enfin M^r Bernier ſe rend à la verité, lors que dans la page 30. *ligne* 10. *il dit* que l'eau coule, pour peu qu'il y ait de pente ou d'impulſion. *Je dis pourtant, que ſon prétendu Canal de niveau eſtant plein à égale hauteur dans chaque bout, l'impulſion qu'on feroit à l'eau à un bout de ce long Canal, ne ſe feroit point reſſentir à l'eau de l'autre bout de ce Canal. Ainſi, Madame, ſans avoir é-*

gard à ce que M^r Bernier a dit, qu'un Canal de niveau auroit ſuffi, *on continuë l'Aqueduc, pour la conduite de la Riviere d'Eure à Verſailles, donnant environ dix pouces de pente pour chaque lieuë. Cet Ouvrage ſeul ſurpaſſera tout ce qu'autrefois les ſept Merveilles du monde ont eu de grand. Auſſi eſt-ce l'ouvrage d'un Roy, qui par tout & en toutes choſes eſt toûjours* GRAND.

In omnibus ubique & ſemper

LUDOVICUS MAGNUS.

Je ſuis, Madame, voſtre, &c.

L'Aveugle COMIERS, Preſtre, Docteur en Theologie.

Je vous envoye une Eglogue qui a esté faite par un Amant fort passionné. Les Vers vous le feront aisément connoistre. Ils sont fort tendres, & marquent le desespoir d'un cœur veritablement touché d'amour. Cette Eglogue est d'un jeune Chevalier, qui aimoit une personne toute charmante, & d'une naissance tres-considerable. Ils furent trahis par une Confidente qui découvrit le secret de leur tendresse, & on mit la Demoiselle dans un Convent auprés d'une Tante Religieuse.

DAPHNIS.

DAPHNIS.

EGLOGUE.

AU pied des Monts fameux,
d'où le paisible Orance,
Vers les murs de Limpha coule
dans le silence,
Le cœur remply d'ennuis, sur ses
doux chalumeaux,
L'infortuné Daphnis, oubliant ses
Troupeaux,
Chantoit son triste amour pour
sa divine *Astrée*.
Les Bergers assemblez de toute
la contrée,
Touchez de son malheur, rangez
autour de luy,

Tâchoient de ſoulager ſon amoureux ennuy.
Le Berger Alcidon, & le Berger Tytire,
Plus ſenſibles au mal qui cauſoit ſon martyre,
Tour à tour à l'envy luy tenoient ce diſcours:
Pour un mal ſi cuiſant, vain & foible ſecours.

ALCIDON.

Daphnis, quelle douleur jour & nuit vous tranſporte?
D'où vient cette triſteſſe & cette amour ſi forte?
Quels charmes, quels appas, quelle heureuſe Beauté
De voſtre cœur enfin deſarme la fierté?
Vous juriez autrefois, que l'amoureuſe flame
Iamais de ſes ardeurs n'embraſeroit voſtre ame.

Vous soûpirez pourtant.

DAPHNIS.

Ainsi le veut Amour.
Chacun s'engage enfin, & soupire à son tour.

TYTIRE.

O Daphnis, ô Daphnis, quel excés de folie!
Quelle vaine fureur d'un esprit qui s'oublie!
Tes Troupeaux dans les Bois errent abandonnez.
Que tes vœux à Philis ne sont-ils destinez,
Philis, de qui l'humeur, moins fiere & moins volage,
D'un cœur comme le tien recevroit mieux l'hommage!

DAPHNIS.

En vain j'opposerois contre un si doux poison,

Vn remede charmant, qui n'eſt plus de ſaiſon;
Periſſent les troupeaux, periſſe la nature.
Ah! ſi je vous pouvois faire icy la peinture
De l'Objet raviſſant dont je ſuis enchanté,
Blâmeriez-vous l'ardeur dont je ſuis tranſporté?
Telle qu'aux plus beaux jours, ſur les vertes prairies
Au retour du Printemps, nouvellement fleuries,
L'aimable MARGVERITE étale ſes couleurs,
Et remporte le prix dans l'Empire des fleurs;
Telle... Quel nom, grands Dieux, a frapé mes oreilles!
Vn doux raviſſement m'inſpire des merveilles.

C'eſt la Reine des fleurs, c'eſt le
charme des yeux,
C'eſt l'amour de la Terre, & la gloire
des Cieux.
Elle paſſe en blancheur les plus
belles Naïades;
Et diſpute de prix à leur chaſtes
œillades;
Mille jeunes Zephirs ſoupirent à
l'entour;
Et le Soleil luy rit d'un regard plein
d'amour.
Telle, & plus belle encor, la
Nymphe que j'adore,
Surpaſſe les beautez de la naiſſante
Aurore.
Les graces, les amours, les jeux &
les appas,
Ou volent autour d'elle, ou naiſſent
ſous ſes pas.
Iamais Déeſſe eut-elle une taille ſi
fine,

Ces charmes nompareils, cette grace divine,
Où tant d'attraits ſont joints à tant de majeſté ;
Et dans un air ſi doux, tant d'aimable fierté ?
La neige de ſon ſein, qui toute neige efface,
Aux Roſes de ſa bouche ajoute plus de grace.
Le feu de ſes regards, & l'éclat de ſes yeux,
Forment un jour plus beau, que la clarté des Cieux.
Ah ! mon cœur tu le ſçais ; l'Aſtre qui luit au monde
Brille d'un feu moins pur, meſme au ſortir de l'onde.
C'eſt vous, divins regards ; c'eſt vous, beaux yeux charmans,
Sources de mon bonheur, ſources de mes tourmens,

Qui miſtes dans mon ſein un feu,
dont la durée
Le veut diſputer meſme aux feux
de l'Empirée.
Oüy, ce ſont ces beaux yeux....
Ah! mortel ſouvenir
D'un bonheur paſſager, qui ne peut
revenir!
Tel, que l'on voit l'éclair, qui de-
vance la Foudre,
Briller dedans la nuë, & puis re-
duire en poudre,
Et Chênes orgueilleux, & Monts
audacieux,
Dont le ſommet hautain s'éleve
juſqu'aux Cieux.
Ie ne vous verray plus, beaux
-Aſtres de ma vie;
Voilà de quel ſuccés mon amour eſt
ſuivie.
Vn affreux deſeſpoir, une eternelle
nuit

Sont d'un feu si charmant l'unique & digne fruit.

Aussi-bien, juste Ciel, d'une telle disgrace
Vous avez dû punir ma sacrilege audace,
D'avoir osé porter mes vœux jusqu'aux Autels
D'une jeune Beauté, digne des Immortels.

TYTIRE.

N'ayez point de regret, ô Bergere adorable,
De jetter sur Daphnis un regard favorable;
La Bergere Philis en a bien fait autant,
Philis, qu'il n'aimoit pas; Philis qui l'aimoit tant.

ALCIDON.

Ne vous repentez pas, ô miracle des Belles,

D'avoir le cœur ſenſible à ſes peines mortelles,
L'Aurore aima Céphale, & Venus Adonis,
Diane Endymion; aimez, aimez Daphnis:

DAPHNIS.

Pour le moins une fois dites-moy,
je vous aime,
Et je ſuis trop heureux dans mon malheur extrême.
Ah! non, non, oubliez l'Amant infortuné,
Qu'à des maux éternels le Ciel a deſtiné.
Permettez ſeulement, jeune & charmante Aſtrée,
Qu'en ſecret, de mon cœur vous ſoyez adorée;
Que gravé ſur le liérre, & chanté dans mes Vers,

Voſtre nom retentiſſe au bout de
l'Vnivers.
Quelquefois les doux chants de nos
tendres Muſettes
Egalent les Clairons & le ſon des
Trompettes.
Phebus & les neuf Sœurs m'inſpi-
rent quelquefois,
A chanter les hauts faits des Heros
& des Rois.
Les ſiecles à venir connoiſtront vo-
ſtre gloire,
Et ſçauront de mes feux la déplo-
rable hiſtoire,
Comme tout plein de gloire, & déja
prés du port,
Vn orage impréveu vint me donner
la mort,
Vn Monſtre, une perfide... ah!
ſouvenir funeſte!

ALCIDON.

De ce malheur, de grace, appre-
nez-nous le reſte.

DAPHNIS.

Le diray-je, Alcidon? D'un beau
feu conſumé
(On ſe trompe en aimant) j'aimois,
j'eſtois aimé.
Ma Bergere en ſecret recevoit mes
hommages;
Et de ſon amitié je recevois des ga-
ges;
Mais Niſe nous trahit. Qui l'euſt
penſé, grands Dieux,
Niſe, la juſte horreur de la Terre,
& des Cieux.
Tout eſpoir m'eſt ôté. La Beauté qui
m'enchante,
Eſt livrée au pouvoir d'une barbare
Tante,
Veſtale impitoyable, & dont jamais
le cœur

N'éprouva de l'Amour la peine & la douceur,
Ah! quel cœur de rocher, & plus dur qu'une ſouche,
Ne ſe ſeroit fondu, lors que ſa belle bouche
Me dit de cette voix, ſource de mille amours,
Adieu, Daphnis, adieu, mais adieu pour toujours.
Grands Dieux, qui connoiſſez la grandeur de ma flâme,
Voyez le trait mortel qui me déchire l'ame;
Vous ne pouvez changer mon deſtin ny mon ſort,
Mais vous pourriez finir mes tourmens par la mort.
Et vous, unique objet du mal qui me poſſede,
Me laiſſez-vous ainſi ſans eſpoir, ſans remede?

Il me faut donc subir vostre injuste
rigueur,
Perir de desespoir ainsi que de lan-
gueur!
Donc vostre main a pû signer l'ordre
barbare,
Qui de vous pour jamais, ingrate,
me separe!
Pardon, si ie me plains de vostre
cruauté.
Ah! je me reconnois; ie l'ay bien
merité.
Vous estes de mes feux l'innocente
victime;
On la punit pour moy, ma flame fait
son crime.
On la retient captive, on redouble
les fers
De celle que devroit adorer l'Vnivers.
Vous toutes, qui craignez que ma
divine Astree,

Ne brûle tous les cœurs, sur la Terre adorée,
Cachez bien ce Soleil, renfermez ses appas.
Car qui pourroit la voir, & ne l'adorer pas?
Ah: voilà le sujet de ma douleur profonde;
Moy, i'ay couté des pleurs aux plus beaux yeux du monde.
Belle Astrée, excusez l'excés de ma douleur.
Pleurastes-vous sur vous, ou bien sur mon malheur?
Ces larmes qui couloient de ces vives fontaines....
Ah! ces larmes estoient le pur sanz de mes veines,
Et ie respire encor!

ALCIDON

Infortuné Berger!

Mais ie te plains en vain.

TYTIRE.

Pourquoy tant s'affliger ?
Daphnis, il n'eſt pas temps de perdre
l'eſperance ?
Il faut de cet Argus tromper la vi-
gilance.
C'eſt ainſi que Medée endormit pour
Iaſon, (*Toiſon.*
Le Dragon qui veilloit à garder la

DAPHNIS.

Il n'y faut plus penſer ; ainſi
le veut Aſtrée,
Elle, dont le vouloir m'eſt une Loy
ſacrée;
Mais au fond de mon cœur ie luy
dreſſe un Autel,
Où fumera pour elle un encens im-
mortel.
C'eſt-là qu'au plus haut lieu ie met-
tray ſon Image,

I'y viendray l'adorer, luy rendre mon hommage,
Luy dire mes donleurs; & cependant la mort....

TYTIRE.

Le temps, qui change tout, changera voſtre ſort.

DAPHNIS.

Ceſſez de me flater d'une vaine eſperance.
Ah! parlez-moy plûtoſt du prix de ma conſtance;
D'aimer autant que i'aime. & d'aimer ſans eſpoir;
D'aimer autant que i'aime, & d'aimer ſans la voir.
Allez, Allez, Bergers; faſſe le Ciel propice,
Que voſtre cœur iamais n'éprouve un tel ſupplice.

Ainſi parla Daphnis. Les pleurs & les ſanglots

Mêlez à ſes ſoûpirs entre-coupoient
ſes mots :
De ſa juſte douleur Echo parut
atteinte.
Les Zephirs ſe taiſoient pour écou-
ter ſa plainte.
Les ruiſſeaux d'alentour couloient
plus doucement,
Et tout, juſqu'aux Rochers, reſſen-
tit ſon tourment.

Je vous parlay il y a quelque temps d'un mariage qui avoit penſé eſtre rompu à cauſe qu'on n'avoit pas approuvé des Vers, faits par un Oncle qui promettoit vingt mille écus à ſa Niepce, en attendant ſa ſucceſſion, &

j'ay aujourd'huy à vous apprendre qu'on en a effectivement rompu un fans nul ſujet que celuy d'une conteſtation ſurvenuë pour un ſeul mot. Une jolie Dame, demeurée Veuve aſſez jeune, faiſoit bruit également par ſa beauté & par ſon eſprit. Comme elle l'avoit extremement vif, ſon Pere qui l'aimoit fort tendrement, avoit pris ſoin de le cultiver dés ſon plus bas âge, & luy voyant beaucoup de facilité à concevoir toutes les choſes dont il luy donnoit une pre-

miere teinture, il s'eſtoit fait un plaiſir de luy apprendre luy-meſme la Langue Latine. Elle y avoit réuſſi parfaitement, & ce fut un premier pas qui la fit enrrer dans la connoiſſance de l'Hiſtoire, des Mathematiques, & de la Phyſique. L'application qu'elle y donna fut ſi heureuſe, qu'elle n'eut pas lieu de s'en repentir, mais elle comprit en meſme temps qu'il n'y avoit rien qui fuſt plus à fuir pour une perſonne de ſon ſexe que la reputation d'eſtre ſçavante ; & pour éviter ce

ridicule, elle cacha ſi bien ce qu'elle ſçavoit, qu'il euſt eſté difficile de s'appercevoir qu'elle euſt rien appris. C'eſtoient des treſors qu'elle tenoit enterrez par modeſtie, & dont elle ne tiroit que ce qui pouvoit luy polir l'eſprit. Ainſi quand la converſation tomboit ſur ces ſortes de matieres, elle gardoit le ſilence, ou la détournoit adroitement. Une conduite ſi judicieuſe luy acqueroit encore plus d'eſtime, parce qu'on n'ignoroit pas qu'elle euſt mieux parlé qu'un autre.

de toutes les choſes qu'elle feignoit de ne pas ſçavoir. Son Mary qu'elle avoit perdu depuis trois ans, luy avoit laiſſé beaucoup de bien, & l'on peut aiſément s'imaginer qu'eſtant fort riche, & ayant d'ailleurs tout le merite dont je viens de vous parler, elle ne pouvoit manquer de gens qui s'attachaſſent à elle. La difficulté eſtoit de s'en faire aimer. Son gouſt ſe reglant ſur ſes lumieres & ſur ſon diſcernement, on auroit tâché inutilement de l'ébloüir. Elle penetroit d'abord le foible

de ſes Amans, & cela tenoit ſes ſentimens ſuſpendus. Sa delicateſſe ſur un choix ſi important, ne fit point de peur à un Gentilhomme fort convaincu de ce qu'il valoit. Il avoit du bien & de la naiſſance, & s'eſtoit acquis une reputation d'eſprit qui le faiſoit écouter comme un oracle, & qui tenoit en reſpect les demy-Sçavans, quand il luy plaiſoit de developer la moindre partie de ſa profonde érudition. Ce que les endroits obſcurs des Auteurs Grecs & Latins ont de plus

impenetrable, n'avoit rien pour luy de difficile; il les débroüilloit admirablement, & quelque barbare que pust estre un mot, il en connoissoit toute la verru & toute la force. Il avoit donné à ces grandes connoissances une partie de ses plus belles années, & enfin, quoy que l'amas de cette science abstruse semblast demander qu'il se gardast tout entier pour elle, la tentation le prit de se marier. Les loüanges qu'il avoit souvent entendu donner à la jeune Veuve, luy firent croire

que c'eſtoit ſon fait. Il eut envie de la voir, & on le fit venir en un lieu où l'on ſçavoit qu'elle devoit ſe trouver. La Dame à qui l'on n'avoit rien dit de cette partie, parla naturellement, & comme elle eſtoit d'une humeur fort enjoüée, elle plaiſanta ſur bien des choſes, mais d'une maniere fine, qui faiſoit connoiſtre combien elle avoit l'eſprit aiſé. Le Cavalier eut toujours les yeux attachez ſur elle, & aprés qu'il l'eut bien examinée, il ſe retira ſans s'eſtre fait remarquer

que

que par ſes regards. On luy dit ſon nom lors qu'il fut ſorty. Ce nom luy eſtant connu par toutes les choſes qu'on publioit de luy dans le monde ; quelle trahiſon, dit-elle ! Vous me deviez avertir, je me ſerois bien gardée de parler. Me voilà perduë. Je n'ay dit que des folies, & on fait mal ſes affaires avec Meſſieurs les Sçavans, quand on s'éloigne un moment du ſtile ſublime. On l'aſſura que le Cavalier eſtoit moins terrible qu'elle ne croyoit, & elle fut fort ſur-

prise le lendemain quand on luy vint dire qu'il devoit luy rendre visite dés ce mesme jour, & qu'il en estoit tellement charmé, qu'il ne tiendroit qu'à elle qu'il ne l'épousast, Cela luy fit dire qu'elle voyoit bien que les grands esprits estoient au dessus de la bagatelle; qu'un autre avant que de s'embarquer, auroit voulu la connoistre, pour sçavoir si elle estoit d'une humeur qui luy convinst; mais que pour luy, à qui le temps estoit precieux, il alloit droit à la chose sans s'arrester

à cette menuë formalité Cependant comme on luy demanda serieusement si elle voudroit songer à luy, elle répondit qu'elle n'alloit pas si viste, & que quelque reputation que le Cavalier se fust acquise, tout le merite qu'on luy donnoit n'empeschoit pas qu'elle n'en voulust juger par elle-mesme; que le bel esprit, & si elle osoit le dire, le grand esprit n'estoit point esprit pour elle; qu'il falloit l'avoir aisé, insinuant & commode, & que ce qu'elle avoit remar-

qué de certains Sçavans, ſur qui leur trop de ſçavoir avoit répandu un ſombre deſagreable qui les rendoit rudes dans la converſation, & ne leur laiſſoit nulle politeſſe, la faiſoit ſe défier de ſa nouvelle conqueſte ; qu'elle en diroit ſa penſée aprés cinq ou ſix viſites, & juſque-là, point d'engagement de part ny d'autre. Le Cavalier vint, il s'humaniſa, & pleut aſſez à la Dame. Il la trouvoit belle, & l'amour adouciſſant ce que les Livres luy avoient pu mettre de farouche dans l'eſ-

prit, elle demeura perſuadée qu'un Sçavant pouvoit eſtre fait comme un autre homme. Il s'accoûtuma à ſes manieres, & ayant eſté inſtruit de ſon gouſt, il l'étudia ſi bien, qu'on euſt dit qu'il oublioit que ce n'eſtoit pas pour l'amour qu'il eſtoit né. S'il s'échapoit quelquefois ſur des matieres trop hautes, elle luy diſoit agreablement qu'il ne falloit pas qu'il ſe fiſt perdre de veuë, & le ramenant à un entretien de ſocieté, elle luy oſtoit ce je ne ſçay quoy de dur, dont

on ne peut ſe défaire qu'en pratiquant le beau monde. Inſenſiblement il toucha la Dame comme elle l'avoit touché. Ils avoient tous deux beaucoup d'eſprit, & l'eſprit contribuant à rendre la vie heureuſe, ils crurent qu'ils ne pouvoient rien faire de mieux que de la paſſer enſemble. Ils convinrent des articles, & le jour avoit eſté déja arreſté entr'eux pour les dreſſer, lors qu'un miſerable mot renverſa tout. La Dame avoit du monde chez elle, & l'entretien ayant roulé ſur l'Hiſtoire, quelqu'un de-

manda au Cavalier quel eſtoit le langage le plus ordinaire des Lacedemoniens. Il répondit qu'ils avoient toûjours mis en uſage la Dialecte Dorique. Cela ne ſonnant pas bien aux oreilles de la Dame, la Dialecte Dorique, dit-elle! la Dialecte Dorique ! Oüy, Madame, pourſuivit le Cavalier, la Dialecte Dorique; Que vous a fait cette malheureuſe Dialecte pour en eſtre ainſi choquée? J'en ſuis choquée, dit la Dame, à cauſe que j'ay toûjours entendu dire un Dialecte, &

on pas une Dialecte. Vous n'y prenez pas garde, Madame, repliqua le Cavalier en prenant un air fort ſerieux. C'eſt un mot Grec qui a toûjours eſté feminin. Ah, Monſieur, reprit la Dame en riant, que je vous tiens malheureux de ſçavoir le Grec, j'entens, le ſçavoir parfaitement, car ce que vous dites me le fait ſentir. Le Grec eſt aſſurément quelque choſe de fort beau. Il faut bien que cela ſoit, puiſque tout ce que j'ay veu d'habiles gens me l'ont toûjours dit. Cependant en me

montrant des choſes fort fades, traduites du Grec en noſtre Langue, & dont je n'eſtois nullement touchée, ils n'avoient rien autre choſe à me dire pour me les faire trouver admirables, ſinon que cela eſtoit divin en Grec, d'où je puis conclure que le Grec gaſte l'eſprit, puis qu'il fait que tous ceux qui le ſçavent parfaitement, en ſont tellement charmez, que s'applaudiſſant d'entendre une Langue qui paſſe pour la Langue des Sçavans, ils admirent ce qui ne merite au-

cune admiration, parce qu'ils ont le plaisir de le lire en Grec. Je voy bien, Madame, dit le Cavalier, en s'échaufant, que vous prenez le party de ceux qui ont l'impertinence de dire qu'il y en a dans Homere & dans Theocrite. Cela meriteroit... Ne vous fâchez point, interrompit-elle. Bien loin d'estre de leur sentiment, il ne tiendra pas à moy qu'on ne les condamne à toutes les peines que peut meriter le crime de leze antiquité. Les Anciens sont les anciens, je les croy

incomparables, & les raiſons d'arbres, de fibres, & generalement toutes celles qu'on peut apporter contre eux me ſemblent tres-valablement détruites, en diſant que ce ne ſont point des raiſons. Les petits Modernes ſont ridicules quand ils s'attaquent aux grands Anciens. Ils ſont obligez de les croire ſans défauts; mais je ne puis m'empeſcher de vous le dire, je me trouve un peu embarraſſée à l'égard de Theocrite depuis qu'on nous l'a donné en vers François. Je l'ay leu

avec un empreſſement extraordinaire, ne doutant point ſur la foy de ſon grand nom qne je n'y trouvaſſe des choſes toutes charmantes. J'ay eu beau chercher, je n'ay pû les découvrir. D'où vient cela ? Je ſuis fort ſeure qu'il eſt admirable en Grec. Tous les Vers du Traducteur me ſemblent fort beaux & tres-bien tournez. Sa Traduction eſt des plus fidelles, à ce qu'on m'a dit. J'eſtois charmée de tout ce qu'a écrit Theocrite quand je ne l'entendois pas, & je ceſſe de

l'admirer dés qu'on me le fait entendre. J'imputerois cela à mon méchant gouſt, ſi j'eſtois ſeule de ce ſentiment ; mais je l'ay fait voir à quantité de perſonnes qu'on eſtime pour l'eſprit, & tous l'ont trouvé ſi ennuyeux, que n'en ayant pû lier que cinq ou ſix pages, ils ont plaint le Traducteur de la peine qu'il s'eſt donnée de l'habiller à grands frais à la Françoiſe pour le perdre de reputation parmy nous. Cela me ſurprend, & à vous dire le vray, je ne ſçay plus où

j'en ſuis. Il me ſemble, dit alors un des Amis de la Dame, qu'on peut aiſément rendre raiſon de ce qui vous paroiſt ſi ſurprenant. Les Vers Grecs qui ſont ſi beaux pour ceux qui ont le bonheur de les entendre, le ſont ordinairement bien plus par leur ſon qui eſt tres-harmonieux, que par les choſes fines & bien penſées qu'ils expriment, & comme il eſt impoſſible de traduire ce ſon en François avec les paroles Grecques, cela eſt cauſe que ce qui eſt ſi charmant en

Grec ne l'eſt point en noſtre Langue. Le Cavalier prit la défenſe du Grec avec beaucoup de chaleur, & la Dame l'ayant laiſſé parler quelque-temps ; venons au fait, luy dir-elle, vous pouſſez trop loin la digreſſion. Je vous ſoûtiens que malgré le Grec, noſtre Langue veut que nous diſions le Dialecte Dorique. Et pourquoy, répondit-il, s'attribueroit-elle un droit que la Latine ne s'eſt point donné ? Elle a fait *Dialectus* feminin, quoy que la terminaiſon en ſoit maſculine.

Laiſſons là vos feminins, & voſtre *Dialectus*, répliqua la Dame. Il ſuffit que l'uſage ait decidé pour le Dialecte. Je n'en conviens pas, dit le Cavalier; & s'il eſtoit vray que cela fuſt, il ſeroit d'une grande conſequence de s'oppoſer à un uſage ſi pernicieux. Il n'y a, reprit la Dame, que M^rs de l'Academie Françoiſe qui le puiſſent faire, & je ſuis fort aſſeurée qu'ils ne le font pas. Cette queſtion a déja fait naiſtre une premiere diſpute où j'ay eu part. Comme j'ay quelques Amis

parmy ces Messieurs, je priay l'un d'eux de voir dans leur Dictionnaire ce qu'ils disent de ce mot, & il rapporta que l'Academie le fait masculin, sans ajoûter que quelques-uns le croyent feminin, ce qu'ils ne manquent jamais de marquer sur les mots dont l'usage est contesté. Ils feront de celuy-cy ce qu'il leur plaira, dit fort brusquement le Cavalier. Rien ne pourra m'empescher de dire toûjours la Dialecte, comme je dis un Comete & un Planete, parce que le Grec fait ces

deux mots masculins. Et moy, repliqua la Dame d'un ton assez fier, je vous asseure que vous direz le Dialecte, la Comete & la Planete, où que nous ne serons pas contens l'un de l'autre. Il seroit bien injuste, luy dit-il tout irrité, que vous vouluſſiez exiger de moy, ce que mon honneur ne souffre pas que je vous accorde. Il finit ces mots d'un ton de dépit, qui fit connoistre qu'il ne se possedoit pas, & dans la crainte qu'il eut qu'on ne le poussast plus loin, il sortit au mesme

instant sans attendre de ré-
ponse. On se mit à rire de
sa colere, & le bruit de
leur querelle s'estant répan-
du, un de ses Amis vint
le lendemain trouver la Dame
pour la disposer à recevoir
le Cavalier sans aigreur. Il
luy conseilla de ne luy plus
parler de sa Dialecte, parce
qu'il le voyoit si obstiné là-
dessus, qu'il ne croyoit pas
qu'on luy pust faire quitter
son entestement. La Dame
qui ne pretendoit point ce-
der sur une chose, où elle se
tenoit asseurée d'avoir raison,

dit à cet Amy, qu'elle avoit cru obliger le Cavalier, en ſouhaitant qu'il parlaſt comme parloit tout le monde; mais que puis qu'il oſoit luy refuſer de la complaiſance pour un mot lors qu'il eſtoit encore ſon Amant, elle craignoit, s'il devenoit ſon Mary, qu'il ne luy vouluſt apprendre le Grec, ce qui ſeroit un fort grand malheur pour elle, & qu'ainſi elle le prioit de ne ſe pas ſouvenir qu'ils ſe fuſſent rien promis. Pluſieurs perſonnes s'employerent pour le raccommode-

ment, mais ils perdirent leur peine. Elle tint ferme, & ne voulut point renoüer l'affaire.

Le 25. du mois passé Mrs de l'Academie de Villefranche en Beaujolois, celebrerent la Feste de S. Loüis avec un éclat extraordinaire. Ils avoient choisi ce jour-là pour élever le Buste du Roy dans la Salle de l'Academie, & la ceremonie fut commencée par une Messe solemnelle qu'ils allerent entendre dans l'Eglise Collegiale, où l'on chanta les Prieres publiques

pour Sa Majeſté. Enſuite le Panegyrique du Saint fut prononcé par le Pere Chaſtelain Deſſertines, Jeſuite, avec de grands applaudiſſemens d'une aſſemblée fort nombreuſe. L'aprésdiſnée, Mrs les Academiciens ſe rendirent au lieu ordinaire de leurs Conferences, qui eſt la belle & grande Salle de Mr Beſſie du Peloux, Secretaire perpetuel de cette Academie, qui parmy pluſieurs beaux talens, a celuy de conduire ces ſortes de Feſtes avec beaucoup de magnificence. Le

Buſte du Roy eſtoit élevé ſur un Piedeſtal attaché à la muraille à dix pieds de hauteur du parterre, & cinq du plancher ſous un riche Dais Dans les bas reliefs du Buſte, qui eſt l'ouvrage du S^r Chabry, habile Sculpteur de Lyon, on avoit écrit en lettres d'or les deux Quadrains que vous allez lire ; le premier de M^r de Buſſy, Directeur de la Compagnie, & l'autre de M^r l'Abbé Baudry, Academicien.

C'eſt là ce grand Heros, le modelle des Rois ;

C'eſt luy qui des Ceſars efface la memoire.
Le Ciel cede à ſes vœux, les Hommes à ſes Loix,
La Nature à ſon bras, & le Temps à ſa gloire.

Pour ériger un Trône à la Majeſté meſme,
Eſt-il un lieu plus haut que ce front & ces yeux,
Et pour du monde entier porter le Diadême,
Peut-on trouver un Chef qui le merite mieux ?

Le Portrait de Mademoiſelle d'Orleans, Baronne de Beaujolois, eſtoit élevé de huit

huit pieds dans la meſme Salle, ſur une belle & riche toilette de ſatin blanc en broderie d'or. Celuy de Mr l'Archeveſque de Lyon, Protecteur de cette Academie, eſtoit placé de l'autre coſté au lieu ordinaire. Si-toſt que Mr l'Abbé Baudry eut ſalué le Buſte du Roy, il écrivit cet autre Quadrain.

De concert l'Art & la Nature
Semblent s'eſtre épuiſez par un effort égal,
L'un en faiſant cette Figure,
L'autre en formant l'original.

Cette Salle fut bien-toſt

remplie d'une Assemblée tres-Illustre, composée de quantité de personnes distinguées de l'un & de l'autre Sexe. Les Academiciens sortant de leur Bibliotheque, allerent prendre leurs places le long d'une grande table couverte d'un riche tapis de Perse. Mr de Bussy, comme Directeur de l'Academie, en fit l'ouverture par un beau Discours, dans lequel il fit voir en peu de mots que LOÜIS LE GRAND rempliſſant toute la terre du bruit de ſes merveilleuſes actions & de l'éclat

de ſon nom, faiſoit l'occupation continuelle des Academiciens, dont l'eſprit s'étoit ſouvent trouvé accablé de ſes idées, le ſujet en eſtant ſi relevé, que leur penetration ne le pouvoit ſuivre. Il ajoûta qu'ils alloient reprendre de nouvelles forces à l'exemple de la Statuë de Memnon, qui ne rendoit jamais un plus agreable ſon, que lors qu'elle eſtoit frappée des rayons du Soleil; qu'ainſi l'Academie, honorée de la veuë du Buſte du Roy, que la France regardoit comme

ſon Soleil, verroit répandre ſes rayons ſur tous ſes Membres, pour les animer à rendre des ſons dignes de la gloire de leur incomparable Heros, & que pour cela, la Compagnie avoit prié Mr l'Abbé Baudry, & Mr de Montoſan de donner des preuves de leur ardeur & de leur zele reſpectueux pour ce grand Monarque. Alors Mr de Montoſan commença à parler de ſes grandes qualitez, & fit un Diſcours remply d'éloquence qui dura une demy-heure. Il y fit entrer

l'éloge de Mademoiſelle d'Orleans, & le toucha d'une maniere fort délicate. Ce fut le ſujet que prit il y a trois ans Mr de la Barmondiere, *Botu.* l'un des Academiciens, pour un diſcours de demy heure qu'il prononça le jour de S. Loüis dans la meſme Salle, & dont il s'acquitta, comme en toutes occaſions, avec une approbation generale. Mr l'Abbé Baudry fit part à la Compagnie d'une Ode de deux cens quarante Vers, qui fut extrémement applaudie, en ſorte qu'ils receurent l'un

& l'autre toutes les loüanges qui leur estoient deuës. Aprés cela on leut les ouvrages qui au jugement de l'Academie avoient merité les prix qu'elle avoit proposez de deux belles Medailles d'or du Roy à ceux qui réüssiroient le mieux dans l'Eloquence & dans la Poësie, sur les sujets que je vous marquay dans ma Lettre du mois d'Avril. Le premier fut remporté par Mr de Livonniere Pocquet, de l'Academie Royale d'Angers, & l'autre par Mr Magnin, de l'Academie Royale

d'Arles, & ancien Conſeil-
ler à Macon.

La Theſe dédiée au Roy,
& ſoûtenuë le 10. du mois
paſſé, au Grand Convent des
Cordeliers de Paris, a fait
trop de bruit dans le monde,
& a eſté trop applaudie des
Sçavans, pour ne vous en
point parler. Afin que vous
puiſſiez prendre une idée
parfaite de cette Action, vous
remarquerez, Madame, que
les Religieux de chaque Na-
tion de l'Ordre de S. Fran-
çois, ayant accoutumé dans
leurs Chapitres generaux de

ſoûtenir une Theſe à la gloire de leurs Souverains, le Pere Claude Fraſſeu, Docteur de Paris, ancien Profeſſeur en Theologie, & Définiteur general de l'Ordre, aſſez connu par les Livres qu'il a donnez au Public ſur la Philoſophie, la Theologie, & les curieuſes recherches de ce qu'il y a de plus myſterieux dans la Bible, eut ordre du Pere General, & l'agrément du Roy, pour preſider à la Theſe qui devoit eſtre répondüe à Rome ſous l'auguſte nom de Sa Majeſté,

comme il avoit presidé à celle qui fut soûtenuë à Tolede il y a six ans, en presence & avec l'approbation de prés de deux mille Religieux qui y estoient assemblez de toutes les parties du monde. Mais comme la gloire de cette action dépendoit particulierement de la disposition de la These, & de la capacité de celuy qui devoit la soutenir, il crut qu'il seroit avantageux à l'honneur de la France, de la disposer d'une maniere, que les Nations Etrangeres qui la liroient, y pussent

apprendre la methode de traiter les dogmes de la Foy & les veritez de la Theologie, dans un ordre dégagé des queſtions inutiles, du ſtile barbare, & de la confuſion que l'on trouve dans la pluſpart des Auteurs qui ont traité ces matieres. C'eſt auſſi ce que l'on peut remarquer dans cette excellente Theſe. Comme elle a pour titre ces paroles du Cantique, *Quis paſcitur inter lilia?* on y voit d'abord l'éloge des Lys de la France, & le bonheur qu'ils ont de naiſtre ſous les auſpi-

ces & ſous la protection de LOÜIS LE GRAND, qui les a heureuſement dégagez des épines de l'Hereſie, qui terniſſoit en partie l'éclat de leur blancheur, & diminuoit beaucoup l'odeur qu'ils répandent dans toute la terre. Cela eſt expliqué dans la vignette gravée delicatement, qui repreſente le Sauveur du monde au milieu d'un champ ſemé de Lys, diſant à ſes Apoſtres ces paroles de l'Evangile, *Conſiderate lilia quomodo creſcunt.* On y voit auſſi la figure de S. Michel, Pro-

tecteur de la France, qui tient l'hydre de l'Heresie abatuë sous ses pieds. On déclare ensuite l'excellence de la Theologie en general, faisant voir les trois sources d'où s'écoulent toutes ses veritez, qui sont la Sainte Ecriture, la Tradition, & les sentimens des saints Docteurs de l'Eglise, qui l'ont défenduë dans tous les Siecles, avec la critique sur leurs ouvrages. Toutes les difficultez qui se peuvent rencontrer dans la Theologie dogmatique, historique,

& morale y ſont enſuite pro-
poſées & reſoluës avec une
netteté & une érudition mer-
veilleuſe, ce qui a fait dire
aux plus éclairez dans ces
matieres, que cette Theſe
eſt une Encyclopedie de ce
qu'il y a de plus beau & de
plus ſçavant dans tous les
Livres ſacrez & prophanes,
qui ont traité de noſtre Re-
ligion. Ce qu'il y a de plus
remarquable, c'eſt que ces
ſujets y ſont touchez avec
tant de circonſpection,
qu'elle a eſté examinée par
le Sindic de la Faculté de la

Theologie de Paris, & par le Maistre du sacré Palais à Rome, sans que ces deux grands hommes si éclairez & si exacts en leurs fonctions, ayent rien trouvé à y censurer. D'abord qu'elle parut à Rome, elle y fut recherchée avec ardeur par tout ce qu'il y avoit de gens d'érudition, qui souhaitoient qu'elle y fust soutenuë au plutost, afin d'y profiter des lumieres du Pere Seraphique Crouzeil, Religieux d'une profonde doctrine, que le Pere Frasseu avoit choisi comme le plus

capable de soustenir la gloire de la France dans la Capitale du Monde Chrestien, & devant des Religieux de toutes les Nations du Monde; mais des raisons importantes ayant fait changer de sentiment aux Religieux François qui assistoient à Rome au Chapitre General, Dieu a permis que cette belle action qui s'y devoit faire le Mardy de la Pantecoste, ait esté reservée pour Paris, où l'on pouvoit mieux juger de son excellence. Elle y a aussi receu l'applaudissement d'un grand

nombre de Prelats, de gens de qualité, de Religieux de tous les Ordres, & particulierement de tout ce qu'il y a de plus ſçavans hommes en cette Ville, qui furent également ſurpris de voir en meſme temps une Piece achevée de l'Eloquence la plus délicate dans le Panegyrique du Roy que le Soutenant y fit, & les fruits d'une eſtude conſommée ? En effet, il répondit avec une admirable facilité à tous les Argumens qui luy furent propoſez ſur ce qu'il y a de plus curieux,

& de plus difficile à demesler dans les Autheurs sacrez & prophanes, & dans la plus subtile Theologie. C'est ce qui luy a fait meriter tous les Eloges que ses Auditeurs luy ont donnez en publiant, que son action estoit une des plus éclatantes & des plus belles qu'on ait faites depuis un Siecle. Le Roy a eu aussi la bonté de luy en marquer son agrément, & de l'asseurer de sa protection Royale. Sa Majesté ayant donné ordre à Mr l'Archevesque de Paris de tenir sa place durant la These,

ce Prelat y assista avec quantité de Personnes d'un rang distingué. On croyoit avoir pleinement satisfair aux desirs du public par le grand nombre de Copies de cette These qui ont esté distribuées icy, & à Rome ; mais comme elle est encore demandée par plusieurs Personnes, tant de la Ville, que des Provinces, le sieur Bonard Graveur en taille douce, l'a fait imprimer de nouveau afin de la distribuer à ceux qui voudront l'avoir ; il demeure ruë Saint Jacques.

Le 5. de ce mois, jour de la Naiſſance du Roy, le Pere Alexis du Buc, Superieur des Theatins, fit chanter une Meſſe ſolemnelle dans leur Egliſe, en action de graces du precieux don qu'il a pleu à Dieu de faire ce jour-là à la France. Le ſoir il y eut un Salut, precedé d'un Eloge de ſa Majeſté que ce meſme Pere prononça. Il fit voir dans ce Grand Prince une ame non ſeulement Royale, mais encore Sacerdotale, puiſque les ſoins qu'il prend tous les jours ne ſe bornent pas à

l'aggrandiſſement de ſon Empire, & à la tranquilité de ſes Peuples, mais qu'un zele plein de pieté le fait s'occuper ſans ceſſe de ce qui regarde le culte de Dieu, en ſorte qu'il eſt venu à bout d'aneantir la fauſſe Religion qui s'étoit repanduë depuis ſi long temps dans ſes Etats, & qu'il y a fait triompher la verité avec tant de gloire. Il finit en exhortant tous ſes Auditeurs à demander à Dieu la conſervation d'une ſanté dont dépend tout le bonheur des François, & qui

sert de fondement à nos plus solides esperances.

Le Samedy 28. du passé, Mr l'Abbé de Louvois, qui dans un âge fort peu avancé a déja donné tant de sujets de parler de luy avec éloge, fit connoistre les heureux progrés qu'il fait dans les belles Lettres, en repondant avec une vivacité & une presence d'esprit admirable à toutes les Questions de Chronologie, de Geographie, de Fable, d'Histoire & de Critique, qui luy furent faites sur Virgile. Il se trouva un nombre

le Tellier.

infiny de perſonnes d'un rang diſtingué, & de Sçavans à l'Hoſtel de Louvois, qui furent témoins de cet exercice, & ne purent ſe laſſer de donner des loüanges à ce jeune Abbé ſur la nouvelle gloire que cette action luy fit remporter.

Le Roy a donné à Mr le Marquis de Villars, Fils de M le Marquis de Villars, qui s'eſt diſtingué en pluſieurs Ambaſſades dans les premieres Cours de l'Europe, l'agrément pour la Charge de Commiſſaire general de la

Cavalerie legere, & a mis son Regiment au nombre des vieux Corps, ſous le nom d'Anjou ; Mr le Marquis de Blanchefort a eſté pourveu de ce Regiment. Ils ont l'un & l'autre veſcu juſqu'icy d'une maniere qui donne ſujet de croire qu'ils ſerviront le Roy avec beaucoup de zele, de fidelité, & de courage. M le Marquis de Blanchefort eſt Fils de feu Mr le Maréchal de Crequi, & comme il eſt formé d'un ſang tout genereux, il n'y a point à douter qu'il ne marche ſur les traces d'un

ſi illuſtre Pere, & qu'ayant toute la ſageſſe qu'on peut ſouhaiter dans un homme de ſon âge, il ne ſe diſtingue beaucoup dans le monde.

L'eſprit de Mr le Marquis de Villars eſt connu il y a longtemps. Il a eſté envoyé à la Cour de l'Empereur, pour faire des complimens de condoleance ſur la mort de l'Imperatrice. Son courage luy fit demander permiſſion de faire quelques Campagnes en Hongrie. Il l'obtint, il s'y diſtingua, & ſa valeur & ſa vigilance le firent

rent choisir par Mr l'Electeur de Baviere pour l'un de ses Aides de Camp. Son trop de merite causa son retour en France; mais comme les Personnes de distinction y sont toujours estimées, & que le Roy ne laisse point sans de grands Emplois ceux qui les meritent, il vient d'estre élevé à la Charge de Commissaire general de la Cavalerie legere, aprés avoir receu d'autres graces de Sa Majesté, qui luy ont donné moyen de parvenir à ce poste.

Je vous ay déja marqué

que Mr de Livoniere Pocquet, Conſeiller au Preſidial d'Angers, & l'un des trente Academiciens de la meſme Ville, avoit remporté un des prix que Mrs de l'Academie Royale de Villefranche diſtribuerent le 25. du mois paſſé. On me donne preſentement une Copie de la Lettre qu'il leur a écrite, aprés avoir ſceu qu'ils luy avoient adjugé ce prix. En voicy les termes.

MESSIEURS,

C'estoit une chose si glorieuse de remporter le prix dans les Jeux Olimpiens, que Ciceron dit en quelque endroit, que cet honneur n'estoit pas moins estimé chez les Grecs, que celuy du Triomphe à Rome. Cependant la recompense du Vainqueur n'estoit qu'une simple branche d'Olivier; c'estoit une populace ignorante qui estoit juge de la victoire, & l'on n'y disputoit que de la force, ou de l'adresse du corps. L'honneur que vous

m'avez fait, Messieurs, en m'ajugeant un de vos Prix, surpasse d'autant plus celuy de ces anciens Vainqueurs, que l'or est plus precieux que le bois, que les exercices de l'esprit sont au-dessus de ceux du corps, & qu'il est plus glorieux d'estre couronné par le jugement de personnes choisies, & d'un merite tres-distingué, que par le suffrage de la multitude. Ainsi, Messieurs, trouvez bon, que sans examiner si je dois cet avantage à la foiblesse de mes Competiteurs, ou à mes propres forces, je m'abandonne au transport de la

joye que je ressens. Mais si la gloire, dont vous me comblez est extrême, & si j'en connois toute l'excellence, je puis vous assurer, Messieurs, que ma reconnoissance est encore plus grande. Je suis si penetré des vifs sentimens qu'elle m'inspire, que dans la crainte où je suis, de ne pouvoir trouver des termes qui y répondent, & de l'affoiblir par l'expression, je demeure dans le silence, & me contente de vous protester, Messieurs, que pendant toute ma vie mon occupation sera de chercher les occasions de m'acquiter des obliga-

tions que je vous ay. Heureux, si je pouvois quelque jour devenir assez eloquent, pour contribuer quelque chose à la gloire de vostre Illustre Compagnie; ou persuader du moins par mes services chacun de vous en particulier, que je suis, comme je le dois avec toute sorte d'estime & de veneration,

MESSIEURS,

Vostre tres, &c.

En vous parlant de l'Academie Royale d'Angers, je

ne dois pas oublier à vous apprendre, qu'elle propose deux Prix ; l'un pour celuy qui réüssira le mieux dans la composition d'un Discours François, dont le sujet sera ; *l'Application du Roy à se faire informer des besoins de ses Peuples, & à y pourvoir* ; l'autre pour la Poësie Françoise, dont le sujet sera ; *La jonction des deux Mers*. Ces deux Prix qui sont deux Médailles d'or données par Mr de Beaumont d'Autichamp, Lieutenant de Roy au Gouvernement des Ville & Chasteau

d'Angers, l'un des trente Academiciens, seront distribuez dans l'Academie le 14. May de l'année prochaine 1689. Le Discours ne sera au plus que d'une demy-heure de lecture. Les Vers n'excederont point le nombre de cent. On laisse aux Auteurs le choix de la mesure des Vers. Ils marqueront leurs pieces par une Devise sans y mettre de nom, & elles finiront par une Priere pour le Roy. Toutes personnes seront receuës à pretendre à ces Prix, à la reserve des trente Academi-

ciens, qui en seront les Juges. Les pieces seront affranchies de port, & mises dans le dernier de Mars de l'année prochaine enrre les mains de M^r Gourcau, ancien Conseiller au Presidial d'Angers, l'un des deux Secretaires de l'Academie demeurant dans la même Ville ; il en donnera son receu à ceux qui le souhaiteront ; on n'en recevra plus aprés le dernier de Mars passé.

Comme il y a beaucoup de Sçavans dans vostre Province, il y aussi des gens de Negoce, & je croy, Madame, que

vous leur ferez plaiſir de les avertir que M Savary vient de donner au Public un Livre qui leur ſera d'une grande utilité. Il a pour titre, *Pareres, ou Avis & Conſeils ſur les plus importantes matieres du Commerce*. Il contient la reſolution des queſtions les plus difficiles ſur les Banqueroutes & Faillites; des Lettres & Billets de change; des ordres ſans datte, & ſans expreſſion de valeur; des Signatures en blanc; des Novations des Lettres & Billets de change; de celles qui ſont

tirées ou acceptées par des Femmes en puissance de Mary ; de minorité des Tireurs; des differentes Societez ; de la competence des Juges-Consuls, & plusieurs autres questions touchant le fait du Commerce. C'est une suite du *Parfait Negociant*, que l'Auteur fit imprimer en 1675. & qui fut si bien receu non seulement en France, mais encore dans les Pays Etrangers, que dés l'année suivante on en imprima à Geneve une Traduction en Allemand. La premiere édi-

tion ayant esté fort promptement debitée, Mr Savary augmenta considerablement la seconde, particulierement de plusieurs Pareres ou Avis qu'il avoit donnez sur diverses questions de Negoce, touchant lesquelles il avoit esté consulté, & cet Ouvrage fut traduit en Italien, en Hollandois & en Anglois. Il y a grande apparence que celuy-cy n'aura pas un moindre succés. Si le premier a étably des maximes & des regles à un Negociant pour se conduire dans

son commerce (ce sont les termes dont se sert Mr Severt, Avocat au Parlement, dans le témoignage qu'il rend de ce Livre) l'autre luy enseignera la maniere de les mettre en pratique, & les exemples qu'il y trouvera seront également profitables aux Marchands pour se diriger, & aux Juges-Consuls pour se déterminer dans les questions differentes qui se presentent. Les Consultations de l'Auteur sont appuyées de solides raisons, & les Arrests & les Jugemens qui les ont

ſuivies marquent l'eſtime que l'on en doit faire. Le mot *Parere* eſt Italien, & comme un Negociant commence à répondre à la demande qui luy eſt faite par, *Mi pare*, *il me ſemble*, la pratique du Negociant, principalement pour les Lettres de change, nous eſtant venuë d'Italie, l'on a conſervé preſque par toutes les Villes du Royaume l'uſage des Pareres, qui ſont les avis des Negocians qui tiennent lieu d'actes de notorieté lors qu'on les donne de l'autorité du Conſerva-

teur, ou bien d'une Consulta-
tion particuliere pour apuyer
le droit de celuy qui consulte.

Quant à vous, Madame, je
je ne doute point que vous
ne lisiez avec beaucoup de
plaisir le Livre nouveau que
le S^r Barbin vient de met-
tre en vente sous le titre
de *Histoire de la Monarchie*
Françoise. Il est de M^r de
Riencourt, Correcteur des
Comptes, & contient tou-
tes les merveilles du Regne
du Roy. Je vous dis par ce
seul mot tout ce qui peut
estre dit d'avantageux pour

un Livre. L'ouvrage dont je vous parle eſt diviſé en deux volumes. On trouve dans le premier tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable depuis la mort du feu Roy, qui arriva le 14. May 1643. juſqu'en 1654. Et le ſecond renferme tout ce qui s'eſt fait depuis l'année 1654. juſqu'en 1688.

Je vous envoye le revers d'une Medaille, dont le Portrait du Roy fait la face droite. Vous ſçavez qu'il eſt à toutes les Medailles qui regardent l'Hiſtoire de ce Mo-

narque. Je vous l'ay déja envoyé cinq ou six fois, lors que j'ay fait graver des Medailles qui avoient rapport à ses actions, & je n'ay cessé de le faire qu'à cause que ce seroit vous envoyer toujours le mesme Portrait, ce qui seroit inutile, puis que ce Portrait ne change pas comme les revers. Je croy vous avoir marqué dans quelque autre Lettre, que j'en userois de cette sorte, & je ne vous le repete aujourd'huy que parce que plusieurs personnes, qui apparemment ne les

ont pas veuës toutes, demandent pourquoy je ne fais graver que les revers de plusieurs Medailles qu'ils y trouvent. Il y a autour de celuy que vous voyez, *Ornatâ & ampliatâ urbe.* On y remarque les portes de S. Denis & de S. Martin, qui sont des Chefd'œuvres d'Architecture & de Sculpture, & qui surpassent de beaucoup celles de l'ancienne Rome, si nous en croyons ceux qui en ont écrit, & ce qui en est resté. Ce que l'on voit dans le reste de ce revers marque la Ville

de Paris, & l'abondance qu'on en voit inseparable par les soins du Roy, sous le regne duquel elle a receu de nouveaux ornemens, ayant esté considerablement augmentée, à quoy ce grand Prince a beaucoup contribué.

Nous venons de voir un nouvel effet de ces mesmes soins, qui font que la France est dans une prosperité si entiere. Non seulement elle a tout ce qui peut estre necessaire pour la vie, mais bien loin d'estre obligée de rien emprunter de ses voisins, elle

eſt en eſtat de leur fournir de quoy vivre, & particulierement des bleds, dont on manque preſque toûjours dans la plus grande partie de l'Europe. Comme Sa Majeſté penſe à tout, Elle a voulu que ſes Sujets profitaſſent de cette heureuſe abondance, & s'eſtant fait repreſenter l'Arreſt rendu en ſon Conſeil le 15. Juin dernier, par lequel Elle a permis à tous ſes Sujets des Provinces de Normandie, Picardie, Soiſſonnois, Champagne, Bourgogne, Berry, Bourbonnois,

Orleans, Touraine, Anjou, Poitou, Xaintonge, Pays d'Aunix, Auvergne, & Languedoc, de vendre & faire ſortir par les Bureaux établis aux extremitez de ces Provinces, leurs bleds, Fromens, Meteils, & autres grains, pour eſtre portez en tels Royaumes, Etats & Provinces qu'ils aviſeront bon eſtre, ſans payer aucuns droits de ſortie juſques au premier du mois d'Octobre prochain, ſur ce qui luy a eſté rapporté que la derniere recolte a eſté tres-abondante, & qu'il

reſte encore quantité de grains de celle de l'année 1687. le Roy par Arreſt de ſon Conſeil d'Eſtat tenu à Verſailles le 31. du mois paſſé, a permis & permet à tous ſes Sujets des meſmes Provinces, de continuer à faire ſortir leurs Bleds, Froments, Meteils, & autres grains, ſans qu'on les puiſſe obliger à payer aucuns droits, & Sa Majeſté donne moyen par là à tous ceux qui s'en trouveront chargez, de s'en défaire à leur avantage. Cette permiſſion eſt renouvellée

pour ſix mois ; c'eſt à dire, depuis le premier du mois prochain juſqu'au premier d'Avril 1689. avec ordre aux Fermiers des Fermes unies de Sa Majeſté, & à leurs Commis, de délivrer tous Congez & Paſſeports neceſſaires ſans en exiger aucune choſe, à peine d'eſtre contraints à la reſtitution de ce qu'ils auroient receu.

Le 9. de ce mois, Monſeigneur le Dauphin accompagné de pluſieurs Seigneurs, alla prendre le divertiſſement de la Chaſſe à Aner.

Il y a demeuré quatre jours entiers, pendant lesquels il a esté deux fois tirer, & deux fois à la Chasse du Loup. La Comedie estoit le plaisir du soir. Elle a esté representée chaque jour devant ce Prince, qui fut logé dans un Appartement d'une tres-grande magnificence, & où l'on peut dire qu'il ne manquoit rien, soit pour la peinture, soit pour la dorure. La beauté des meubles répondoit parfaitement à ces ornemens. Monsieur le Duc de Vandosme a fait accommoder cet Appartement

Appartement exprés, pour recevoir Monſeigneur toutes les fois qu'il voudra venir chaſſer à Anet, qui eſt un lieu fort commode, & fort agreable pour prendre ce divertiſſement.

Dame Jeanne-Catherine-Henriete d'Orleans de Rothelin eſt morte depuis peu de temps. Elle avoit épouſé en premieres Noces Mr le Marquis de Bethune, Guidon des Gendarmes du Roy, dont la Maiſon eſt aſſez connuë par les divers Officiers qu'elle a donnez à la Cou-

ronne, & en ſecondes, Meſ-
ſire Claude-François Bour-
din, Marquis d'Aſſy, Sei-
gneur de Santot, Meſſieres,
Egremont, le Fort-Marot,
&c. premier Capitaine au
Regiment de Vermandois.
De la Maiſon des Marquis
d'Aſſy, du nom de Bourdin,
qui porte *d'azur à trois teſtes*
de Daim d'or, deux en chef,
une en pointe, ſont les Mar-
quis de Villaines, Gouver-
neurs de Vitry-le-François.
Entre les Perſonnes conſide-
rables de cette Famille, il y
a eu Jacques Bourdin, Secre-

Bour-din.

taire d'Eſtat ſous Henry II. François II. & Charles IX. qui épouſa Marie Bochetel, Fille de Guillaume, Secretaire d'Eſtat, & de Marie de Morvillier, Sœur de Jean, Eveſque d'Orleans, Garde des Sceaux de France. Il mourut en 1567. Il y a eu encore Gilles Bourdin, qui fut choiſi entre un tres-grand nombre de celebres Avocats qui fleuriſſoient de ſon temps, pour remplir la Charge de Procureur General au Parlement de Paris. Il l'exerça fort long-temps avec grande ré-

putation d'une profonde doctrine & d'une vertu singuliere, & mourut d'apoplexie en 1570. âgé seulement de ciquante-trois ans. Les Bourdin sont alliez aux Brinon, Bochetel, Faiet, Cauchon-d'Anglure, le Fevre-de-Guibermenil, Fusée, Gilbert-de-Voisins, & Hurault. Madame la Marquise d'Assy, dont je vous apprens la mort, estoit de la Maison des Marquis d'Orleans-de-Rothelin, Barons de Varenguebec, Comtes de Neausle & Huguevil-le, descendus de celle d'Or-

Jeans-de-Longueville, dont estoit Leonor d'Orleans, Marquis de Rothelin, Lieutenant general de l'Artillerie de France, mort au Siege de la Rochelle en 1628.

Cette mort a esté suivie de celle de Mre François René du Bec-Crespin Grimaldi, Marquis de Vardes & de la Bosse, Comte de Moret, Seigneur de Montmorin, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant general de ses Armées, Gouverneur d'Aigue-mortes, cy-devant Capitaine des cent Suisses de la Garde du Roy,

arrivée le 3. de ce mois. C'eſtoit un homme tres-bien fait, & qui avoit infiniment de l'eſprit. Il avoit épouſé Dame Catherine Nicolaï, Fille d'Antoine Nicolaï, premier Preſident en la Chambre des Comptes, & de Marie Amelot. De ce Mariage eſt venuë une Fille unique, Marie-Eliſabeth du Bec-Creſpin-Grimaldi, Femme de Loüis de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Vicomte de Leon, Comte de Porhoüet, Marquis de Blain, de Montlieu, & de

S. Aulaye, dont eſt ſorty Loüis de Bretagne de Rohan-Chabot, Prince de Leon.

Le Bec eſt une ancienne Baronnie de Normandie, dans le Pays de Caux. Il y a auſſi une Abbaye de ce nom, qui fut fondée en 1077. par Helvin, l'un des Fils de Creſpin, dit Anſgotus. On tient que la Maiſon du Bec-Creſpin, Marquis de Vardes, Seigneurs Barons du Bec-Creſpin, Dangu, Eſtrepagny & Varangebec, d'où ſont ſortis beaucoup de grands Perſonnages qui ont ſignalé leur zele au

ſervice de nos Rois, & qui ont eſté Conneſtables hereditaires de Normandie, tire ſon origine de cet Anſgot, Fils puiſné de Grimaldus, Prince Souverain de Monaco, & de Creſpine, Fille de Raoul, premier Duc de Normandie. L'Aiſné s'appelloit Guy Grimaldi, & c'eſt de luy que ſont deſcendus les Princes Souverains de Monaco juſqu'à Honoré Grimaldi II. du nom, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy,

qui chaſſa les Eſpagnols de ſon Eſtat pour ſe mettre ſous la protection du feu Roy. Cet Honoré Grimaldi eut de la Princeſſe Hippolite Trivulſe, Hercule Grimaldi, Prince de Monaco, qui de la Princeſſe Aurelia Spinola, a eu Loüis Grimaldi, Filleul du Roy, nê en 1642. & qui eſt aujourd'huy Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Marquis de Baux & Comte de Carlades. Il a épouſé Charlote-Catherine de Gramont, morte en 1678. & il en a eu Antoine de Gri-

maldi, Duc de Valentinois, Colonel du Regiment de Soissonnois, M le Chevalier de Monaco, Mademoiselle de Monaco, appellée Marie-Charlote Grimaldi, & une Fille Religieuse. Grimaldi porte *fuselé d'argent & de gueules.*

Pour ce qui est d'Ansgoth Grimaldi, puisné de Guy Grimaldi, il s'établit en Normandie, & c'est de luy qu'on tient, comme je l'ay déja dit, que la Maison du Bec Crespin est venuë. Jean du Bec, S^r de Bouvry, épousa

en 1441. Marguerite de Roncheroles, Dame de Vardes, & laiſſa Charles du Bec I. du nom, Chevalier de S. Michel, & Vice-Amiral de France, marié avec Madeleine de Beauvillier-Saint-Aignan. dont il eut trois Fils, Charles II. Baron de Bouvry, Philippes, ſucceſſivement Eveſque de Vannes & de Nantes, puis Archeveſque de Reims, & Pierre, Sr de Vardes. Ce dernier fut Pere de René I. Marquis de Vardes, qu'on fit Chevalier des Ordres du Roy en 1619. & qui

épouſa Helene d'O, Fille de Charles, S^r de Franconville. De ce mariage vint René du Bec II. du nom, Marquis de Vardes, Gouverneur de la Chapelle, & Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orleans. René II. épouſa Jaqueline de Bueil, Comteſſe de Moret, de l'ancienne Maiſon de Bueil-Sancerre, ſi renommée en l'Hiſtoire, & il en eut M^r le Marquis de Vardes qui vient de mourir, & Antoine, Comte de Moret, Lieutenant general des Armées du Roy, qui fut tué

d'un coup de Canon en 1658. au Siege de Gravelines.

La mort de M^r de Vardes ayant fait vaquer le Gouvernement d'Aigues-mortes en Languedoc, le Roy en a pourvû M^r le Marquis d'Aubigné. Vous vous estes plainte plusieurs fois que je vous ay parlé de la pluspart des plus illustres Maisons du Royaume, & que je ne vous ay encore rien dit de celle d'Aubigné. Il est juste qu'elle ait son tour, & que je vous en parle à fond, comme j'ay fait de quantité d'autres

beaucoup moins considera-
bles. La difference que vous
y trouverez, c'eſt qu'on me
ſurprend quelquefois,& qu'il
ſe gliſſe des endroits peu ve-
ritables dans quelques Ge-
nealogies, mais je vous puis
aſſurer qu'il n'en eſt pas de
meſme dans ce que je vous
envoye de la Maiſon d'Au-
bigné. Je ne me ſuis pas con-
tenté de donner tous mes
ſoins à la recherche de la
verité; j'ay voulu conſulter
ſur cet article ceux qu'une
longue experience a mis en
droit de decider ſur ces ſor-

tes de matieres. Je n'ay de-
mandé que ce qu'ils peuvent
justifier par des titres incon-
testables, & qui ne laissent
aucun moyen de douter de
ce que je vais vous dire. Aprés
que les Ducs, les Comtes, & les
autres Grands de France as-
semblez à Noyon au mois de
May de l'an 987. eurent élevé
Hugues Capet sur le Trône,
& qu'ayant esté faits Sou-
verains des Provinces, & des
Gouvernemens, qui furent
la recompense de leur choix,
& qu'ils ne tenoient avant
cela qu'à titre beneficiaire,

& à vie, ils eurent infeodé la pluſpart des Terres qui relevoient de leurs Juriſdictions, pour attacher à leurs intereſts tous les vaillans Hommes, dont le ſecours eſtoit neceſſaire à la défenſe de leurs Etats; tous ceux qui furent gratifiez de ces infeodations, eſtant par là devenus Vaſſaux de chacun des Princes, dont ils les avoient reçuës, commencerent dans le onziéme Siecle à prendre les noms des Domaines, dont on leur avoit abandonné la proprieté, à condition de les

tenir en hommage, & moyennant de certaines redevances; & comme les Predeceſſeurs de ceux qui portent encore le nom d'Aubigné, prirent celuy de cette Terre, dés le temps que l'inſtitution des Fiefs établit les Surnoms, & les rendit enſuite hereditaires aux Familles Nobles du Royaume, les Deſcendans de cette Maiſon peuvent ſe vanter d'avoir la meſme ancienneté que les autres Maiſons les plus conſiderables de la Province d'Anjou, où la Seigneurie d'Aubigné eſt ſi.

tuée. Les Titres qui se sont conservez jusqu'à present, sont une preuve certaine de la verité de cette origine ; ils font connoistre que Geofroy d'Aubigné possedoit cette Terre en Sirerie l'an 1160 & la qualité de Chevalier qu'il avoit acquise dans les occasions où il s'estoit signalé, luy estant donnée par les mesmes titres, c'est un témoignage qu'il avoit merité un honneur, qui estoit autrefois la reconnoissance la plus glorieuse des actions de valeur que l'on avoit faites

à la Guerre. Jean, Sire d'Aubigné, marchant sur les traces de son Pere, parvint au mesme degré de Chevalier. Un acte de l'an 1201. marque qu'il en avoit alors le titre, & les autres Seigneurs d'Aubigné le rechercherent tellement pendant un Siecle, qu'Olivier, Sire d'Aubigné, l'an 1255. Aimery, Sire d'Aubigné, l'an 1273. Guillaume d'Aubigné, son Fils, qui fut marié la mesme année avec Aliénore de Coëme, & Savary, Sire d'Aubigné, l'an 1329. en furent recompensez

ſucceſſivement, pour les ſervices militaires qu'ils avoient rendus. Du mariage de ce Savary d'Aubigné avec Honneur de la Haye-Paſſavant, ſortirent Olivier, Sire d'Aubigné, dont la poſteriré s'éteignit il y a 200. ans, & Pierre d'Aubigné, Seigneur de la Touche d'Aubigné, qui l'eut pour ſon partage, & qui vivoit l'an 1341. Guion d'Aubigné, Seigneur de la Touche, l'an 1374. ayant épouſé Jeanne de l'Epine, heritiere de la Seigneurie de la Jouſſeliniere, Thibaud

d'Aubigné, son Petit-fils, qui estoit marié l'an 1444. avec Jeanne, Dame de la Parniere, laissa plusieurs enfans, qui formerent les branches des Seigneurs de la Jousseliniere[1], de la Touche-d'Aubigné[2], de la Rochefer-riere[3], du Boismosé, de Montopin[5], & de Brié[6]. Celle des Seigneurs de la Jousseliniere, depuis Barons de Sainte-Gemme[7], finit l'an 1672. Loüis d'Aubigné, Seigneur de la Touche & du Ménil d'Aubigné, & Baron de Tigni, est maintenant le chef du

(1) d'Aubigné 4. 5. & 6.)
(7) d'Aubigné.

nom & des Armes de cette Maiſon, par l'extinction de la branche de Sainte-Gemme, & il eſt le Frere de Claude-Maur d'Aubigné, Abbé de Poutieres en Champagne. Loüis d'Aubigné, Seigneur de la Rocheferriere, Cadet des Seigneurs de la Touche-d'Aubigné, eſt Chef de la ſeconde branche, & Pere de Loüis d'Aubigné de la Rocheferriere, qui fut receu Page du Roy, dans la petite Ecurie, au mois de Janvier de l'an 1683. Les Titres énoncez dans les preuves de ſa

Nobleſſe, qui ſont dans le Regiſtre de la petite Ecurie, entre les mains de Mr le Premier, & qui ont eſté dreſſées par Mr d'Hoſier, Genealogiſte de la Maiſon de Sa Majeſté, ſuivant l'uſage qui s'obſerve toujours dans la grande & dans la petite Ecurie, juſtifient que ce Gentilhomme compte dix huit degrez de Filiation conſecutive depuis luy juſqu'à Geofroy, Sire d'Aubigné, le premier de ſes Anceſtres, qui vivoit l'an 1160. avantage de naiſſance ſi conſiderable, que les pre-

mieres Races du Royaume ne ſçauroient en fournir un plus grand nombre. Quant aux autres branches de cette Maiſon, celle des Seigneurs de Boiſmoſé[1], finit l'an 1628.

d'Aubigné.

Celle des Seigneurs de Launay[2], leurs Cadets, a paſſé dans la Maiſon de S^t Ofange ; celle des Seigneurs de Montopin[3] fondit l'an 1563. dans les Seigneurs de la Verouliere, du ſurnom de le Roy ; enfin celle des Seigneurs de Brie[4] a formé celle des Barons de Surimeau[5] en Poitou, par le mariage qui fut

d'Aubigné.

d'Aubigné.

d'Aubigné.

d'Aubigné.

fut accordé le 5. de Juin de l'an 1585. entre Susannne de Lésai-de Lusignan, Fille & heritiered'Ambroise de Lesai-de-Lusignan, Baron de Surimeau, & de Renée de Vivonne, Dame de Murçai avec Theodore-Agrippa d'Aubigné, Seigneur des Landes & du Chaillou, Ecuyer d'Ecurie du Roy Henry IV. alors Roy de Navarre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Marechal de ses Camps & Armées, Gouverneur des Isles & du Chasteau de Maillesais, &

Vice-Amiral de Guienne & de Bretagne, celebre par l'Hiſtoire des Guerres de ſon temps, qu'il a écrites comme une perſonne, qui par l'excellence de ſon eſprit avoit eu longtemps, comme il le dit luy-meſme, beaucoup de part dans la faveur, & dans la confiance la plus étroite du Roy Henry IV. & avoit toûjours donné de grandes preuves de la fermeté de ſon courage dans toutes les perilleuſes entrepriſes qu'il avoit executées pour le ſervice de ce Prince. Du

mariage de Theodore-Agrippa d'Aubigné & de Suſanne de Leſai, ſortirent entre autres enfans, Conſtans d'Aubigné, Baron de Surimeau, Gouverneur de Mailleſais l'an 1613. & marié le 27. de Decembre de l'an 1627. avec Jeanne de Cardillac, Fille de Pierre de Cardillac, Seigneur de la Lane, Lieutenant au Gouvernement du Chaſteau
garet Trompetre, ſous M d'Epernon, & de Loüiſe de Montalambert, & c'eſt d'eux que ſont iſſus Charles, Comte d'Aubigné, & Françoiſe

d'Aubigné, sa Sœur, Dame de Maintenon.

Le Gouvernement de Cognac a esté donné à Mr le Marquis de Tilladet. Je ne vous repete point ce que je vous ay dit de luy plusieurs fois. J'ajouteray seulement que le rang de Lieutenant General ou je vous appris le dernier mois que le Roy l'a élevé, marque les services qu'il a rendus dans les Armées de Sa Majesté.

Vous devez sçavoir la mort de Mr. le Mareschal Duc de Vivonne. Ce seroit

icy le lieu de vous en parler, mais comme une perſonne d'eſprit & de merite, qui le connoiſſoit parfaitement, travaille à faire un éloge, qui contiendra quantité de choſes que vous ſerez bien aiſe d'apprendre, je me repoſe ſur cet éloge que j'auray ſoin de vous envoyer le mois prochain. Cette mort ayant fait vaquer la Charge de General des Galeres, le Roy l'a donnée à M^r le Duc du Maine. Si la naiſſance de ce Prince le rend tres-conſiderable, ſon eſprit & ſes manieres engageantes

(Bour bon,

luy acquierent l'eſtime & l'admiration de toute la Cour.

Le Gouvernement de Champagne & de Brie vacant par la mort de ce même Mareſchal, a eſté donné à M. le Mareſchal Duc de Luxembourg. Il eſt connu par ſes grands ſervices, & ſur tout par ſes Campagnes de Hollande.

mouſ-
-me-
-rency.

Nous avons auſſi perdu depuis peu de jours un excellent Homme que je vois regreté de beaucoup de gens d'eſprit, & de pluſieurs Perſonnes de diſtinction, qui avoient pour luy beaucoup d'eſtime. C'eſt M. Bernier, Docteur en Medecine, fameux Voyageur, & qui a laiſſé dans les Indes Orientales une reputation qui fait honneur à la France. Il a eſté Medecin du Grand Mo-

gol, & nous a donné l'Hiſtoire de ce qui regarde les vaſtes Etats de ce Prince. Il eſtoit grand Philoſophe. C'eſt de luy qu'il eſt parlé dans la réponſe de M. Comiers, qui eſt employée dans cette Lettre.

Celles de Rome nous ont appris que le Pere Charles Clodiniski, General des Clercs Reguliers des Theatins, mourut le 10. de ce mois dans leur Maiſon de Saint Silveſtre, âgé de 76. ans, dont il en avoit paſſé 54. dans la Religion. Il eſtoit d'une des plus Illuſtres Maiſons de Pologne, & s'eſtoit rendu tres-recommandable par ſa pieté ſinguliere, & par ſon zele pour l'obſervance. Son rare merite qui luy avoit attiré la bienveillance de ſa Sainteté, l'avoit

élevé a la Charge de General de ſon Ordre, qu'il a dignement remplie.

La Feſte de Chantilly a répondu à tout ce qu'on en attendoit. Je ne vous en dis rien dans cette Lettre, par ce que je vous en envoye une ſeconde, qui en contient toutes les particularitez. I'y ay joint, comme vous m'avez témoigné le ſouhaiter, une deſcription fort exacte de toutes les beautez de cette delicieuſe Maiſon.

La terreur triomphe toûjours quand on eſt aſſez heureux pour la pouvoir répandre chez ſes Ennemis. Elle ſert les Allemans, & oſte le courage aux Turcs Belgrade vient d'eſtre pris. Ce n'euſt pas eſté une choſe aiſée ſi les Armes ſeules euſſent decidé de cette Con-

queſte. Elles ont commencé, & les premieres Victoires des Impe-riaux ont eſté cauſe que les der-nieres leur ont peu couſté. Quand la diviſion s'eſt miſe une fois parmy ceux que l'on attaque, & qu'ils ſe ſont preſque tous égorgez eux-meſmes, il eſt facile de triompher du reſte, affoibly déja par la deſola-tion & l'épouvante. Ce n'eſt pas que les Troupes qui ont forcé Bel-grade ne ſe ſoient acquis beaucoup de gloire, puiſque leur courage a fait avancer ce qu'ils auroient pû ne devoir qu'à la terreur & au temps. Elles ont pris cette Place d'aſſaut apres un Combat de plus de cinq heures. M. l'Electeur de Baviere que le feu continuel des Ennemis ne put retenir, monta deux fois à la breche, & receut une legere

bleſſure à la jouë. Les Imperiaux ont eu grand nombre des leurs tuez ou bleſſez. Le Comte de Scherffemberg, le Comte Emanuel de Fuſtemberg, Fils aiſné du Comte de Staremberg, & M. de Gournay, Ayde de Camp General ſont du nombre des premiers. On a paſſé tous les Infidelles au fil de l'Epée. Belgrade ou Albe-Grecque, appellée par les Hongrois *Nandor-Alba*, eſt ſituée dans la Contrée dite Raſcie, un peu au deſſous du Confluent de la Save & du Danube. Sa grandeur eſt conſiderable, & la Colline ſur laquelle eſt cette Place, la rend extrémement forte, Amurath II. l'aſſiegea en 1442. & Mahomet II. en 1456. mais l'un ny l'autre ne la purent prendre. Soliman II. l'emporta en

1521. & depuis ce temps les Turcs en estoient toûjours demeutez Maistres, quelques efforts que les Chrestiens eussent faits pour s'en resaisir.

La premiere des deux dernieres Enigmes a esté expliquée sur *l'Esperance* qui en estoit le vray mot par Mrs Norbert de Beauvais: le Chevalier des trois Ecussons de la ruë de Biévre : le Chevalier le Noir de la Place Maubert , le Chevalier des Maronniers : le Directeur du Palais de Bacchus de la rue de l'arbre-mort , l'Adorateur Nocturne de la Belle Cathos de la Gréve : le Grand Clerc des Jesuites : l'invincible de la rue du Mail: Lamy fidelle à l'anagrame *bonté cherie* , de Poitiers : l'Amant qui a trouvé le nom de sa Maistresse

dans l'anagramme *ton partage me guerit* : Tamiriſte le jeune de la rue de la Ceriſaye : les deux gros Dodus de Belair : la plus Conſtante Infortunée de la rue Grenier Saint Lazare : la belle Libraire de la rue de la Harpe : la charmante Conductrice de la bande Joyeuſe de la rue de Clery: la Spirituelle à l'anagramme *Beau merite y regne*, de Poitiers.

Le vray mot de la ſeconde qui eſtoit *le Palais* de la Bouche, a eſté trouvé par Mrs Raoul de Bordeaux : Bellet de Sainte Foy : l'Abbé d'Harcourt : Valentin Machaud, Directeur de l'Academie du galant couſinage & ſa charmante couſine : Claudine de Goelles de Maſcon : & l'Apprentif-Chaſſeur de Bel-air : le Paſſionné de la Spi-

rituelle M. Macet : & l'Amant de l'aimable Vitraise de Saint Malo : l'aimable Cousine de la belle brune de la belle brune de la rue du Plastre : & la plus jolie veuve de la rue de Bourbon.

Ceux qui ont trouvé le vray sens de l'une & de l'autre, sont Mrs Lourdet : Digeon de la ruë des Blancs-Manteaux : du Pré-Henry : le plus petit des Pages du Roy de la rue des Deux-écus ; le petit Chartrain de la rue des Prouvaires : J. L. Chef des Mecontens de la rue Hautefeuille : R R. L'oyseau le plus volage de la Forest de Rez : le Tourangeau malgré luy de la rue Fleurie, proche les noirs Manteaux, de Tours : le Voisin du gros horloge de Roüen : le Cherubin de la rue Coquilliere, &

le Seraphin de la meſme maiſon. Meſdemoiſelles Marie-Anne de la Court ; Viole , rue Beaubourg : Bourgeois de la Nocle , ſur le Quay de la Tournelle : la Déeſſe des Paramirabo : Louiſe Lucie de Surinam : l'Infortunée Diane *d'Acleon* : la grande Brune à l'Anagramme, *Revenez beaux jours filez de ſoye* : le Berger Tircis , a l'Anagramme , *Siecle d'amour* : la Blondine Sœur du plus petit des Pages du Roy : la Sœur à la belle main de Villenauxe : l'Incomparable Compagnie de Neſle : l'enjouée Manon de la rue du Perray : les deux Sœurs du Pavillon Royal de la rue S. Martin , & leur inſeparable couſine : M. L. L. la plus Solitaire de la rue S. Chriſtophle : M. A. G. la plus char-

mante voix de la rue S. Nicolas : J. E. F. l'Indifferente beauté de la rue Pavée derriere l'Hôtel de Bourgogne : l'aimable du Faux-bourg Saint Antoine, à l'Anagramme, *sacrifions nos cœurs*, & l'Inconsolable.

La premiere des deux Enigmes nouvelles que je vous envoye est de M. Digeon de la Fontaine des Blancs-Manteaux.

ENIGME.

J'Ay du Pere du jour, j'ay du plus beau des Dieux
L'éclat qui sort de moy, j'en suis la vive image,
Mon sort semblable au sien fait qu'on m'aime en tous lieux,
Tout un Peuple se perd en me rendant hommage.

Je fais voir clairement, quoy que je sois sans yeux,

Et preſte de mourir, on me voit davantage;
Quand je parts d'icy bas, je monte dans les Cieux, (*uſage.*
Et ne laiſſe aprés moy qu'un reſte ſans

Mes mortels Ennemis ſont la pluye & le vent,
Et tel qui me voit naiſtre, en peu d'heures ſouvent
Me voit auſſi mourir par leur cruelle envie.
C'eſt un Grand qui me ſert dans l'Empire Iberois,
J'aurois le nez trop long en preſence des Roys, (*vie.*
S'il ne tranchoit le fil qui fait durer ma

AUTRE ENIGME.

MOn nom change comme le temps,
Je parois moins à la Ville qu'aux Champs.
Je ſuis mal fait, je le confeſſe,
Une aiſle, un pied, ſix bras que je bauſſe & j'abaiſſe

Au moindre effort d'un ſecours étran-
ger,
Tous ces membres unis formens un ſi
corps leger.
Je paſſe ma verte jeuneſſe
Au bord des eaux, meſme au milieu des
Bois,
Mais dans mes deux divers emplois
Quelque ruſtique que je naiſſe,
J'ay l'avantage quelquefois
D'eſtre au deſſus des plus grands Rois.
O vous, qui vivez dans le crime
Mortels, pour vous ſauver du celeſte
courroux,
Je me rends toûjours ſa victime;
Que le Soleil darde ſes feux ſur vous,
Ou qu'il marque autrement la fureur
qui l'anime,
Je ſuis, quoy qu'innocent, en butte à tous
ſes coups.

Je vous envoye un Rondeau mis en air par un de nos plus habiles Maiſtres. Vous y trouverez une maxime fort utile à ſuivre.

Qui veut vivre ſans peine,
Qu'il vive ſans amour.
Ce tyran nuit & jour
Reduit à la geſne
Sans eſpoir de retour.
Qui veut vivre ſans peine,
Qu'il vive ſans amour.

J'aurois beaucoup à vous dire des affaires du temps, mais le Memoire des raiſons qui ont obligé le Roy à reprendre les armes, & qui doivent perſuader toute la Chreſtienté des ſinceres intentions de Sa Majeſté pour l'affermiſſement de la tranquillité de l'Europe, vous en fera plus ſçavoir, que je ne pourrois vous en apprendre. Cette piece vient d'eſtre renduë publique, auſſi-bien que la Lettre du Roy à M. le Cardinal d'Eſtrées. Je ne laiſſeray pas de vous dire beaucoup de choſes ſur ces affaires, dans ma Lettre qui ſervira de ſeconde Partie à celle du

Rondeau

Qui veut viure sans peine qüil viue sans amour qüil viue sans amour Ce Tiran nuit et

journ° reduit a la gesne sans espoir de retour Qui veut viure.

BIBLIOTHEQUE IMPR.

mois prochain, & qui contiendra non seulement tout ce qu'aura fait Monseigneur le Dauphin depuis son départ, mais encore beaucoup de choses qui l'ont precedé. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 30. Septembre 1688.

Le Sr Gueront avertit qu'il commence à debiter plusieurs Livres dont on a parlé dans les Mercures precedens, & dont des raisons particulieres ont fait differer la vente. Ces Livres sont

Relation universelle de l'Afrique ancienne & moderne en quatre gros volumes in douze. Cet Ouvrage est de M. de la Croix, qui s'est servy de tout ce que les Voyageurs François, Portugais, Hollandois & Flamands, ont écrit de considerable sur cette matiere. Daper luy a fourny aussi quantité de choses, & il en a formé un Livre, qui contient tout ce que

Petis

les autres ont de solide & de curieux, quoy que l'ordre & le tour en soient differens. Il l'a enrichy de quatre-vingt figures.

Abregé Methodique des principes Heraldiques, ou du veritable art du Blason, du Pere Menestrier, Jesuite. Ce Livre peut tenir lieu de tous ceux qui ont jamais esté faits sur le Blason, & l'on y trouve cinq cens armoiries gravées avec prés de deux cens figures qui entrent dans les Armoiries. Aprés avoir donné des exemples & des figures pour parvenir à la connoissance entiere du Blason, & de la Science Heraldique, il finit par des Dialogues sur cet art, qui instruisent beaucoup & facilement.

Histoire sommaire de Normandie, par M. de Masseville. Elle contient l'ancien Etat des Gaules & de son Gouvernement, & l'Etat de la Normandie sous la domination de ses Ducs.

Ledit Guerout avertit auſſi qu'il

vend un Livre de M. Cuſac, qui a eſté déja debité avec ſuccés par le ſieur S. Flageard. Il a pour titre, *Traité de la Tranſpiration des humeurs, ou la methode de guerir les Maladies ſans le ſecours de la frequente ſaignée*, & inſtruit le Public des grands effets de l'eſprit de vin compoſé, qui en purifiant le ſang & en le rafraichiſſant ſans preſque le tirer des veines, contribue à la gueriſon des Fiévres, de la pleureſie, de la fluxion ſur la poitrine, de la perte de ſang, & generalement de tous les maux dont la cauſe peut tranſpirer.

On trouve preſentement chez le meſme Guerout, *l'Art de laver*, dont il a manqué pendant quelque temps.

TABLE.

Prelude.
Portrait de Loüis le Grand. 9
Extraits de pluſieurs Diſcours prononcez en divers lieux le jour de la Feſte de S. Loüis. 15

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

TABLE.

Spectacle donné à Poitiers. 36
Fort attaqué par Monsieur le Duc de Chartres. 46
Epithalame. 67
Mort. 78
Vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales de France de retour avec leur Cargaison. 91
Retour des Vaisseaux de Hollande du mesme lieu avec leur Cargaison. 96
Voyage sur la Mer d'Amour. Dialogue. 105
Suite de ce qui a déja esté donné touchant le secret trouvé d'imiter les Eaux de Bourbon & de Vichi. 134
Lettre de M. de Comiers à Madame de la Sabliere, touchant la conduite des Eaux. 147
Eglogue. 193
Histoire. 209
Ce qui s'est passé à l'Academie de Ville-Franche le jour de la Feste de Saint Loüis. 237
Explication de la These dediée au Roy, soûtenuë aux Cordeliers. 244

TABLE.

Ce qui s'eſt paſſé aux Theatins le jour de la Naiſſance du Roy. 259

M. l'Abbé de Louvois répond à toutes les queſtions qu'on luy fait ſur la Chronologie, Geographie, Fable, Hiſtoire, & Critique. 261

Charges & Regimens donnez par le Roy. 262

Remerciement envoyé à Mrs de l'Academie de Ville-Franche. 266

Sujets des Prix propoſez par Mrs de l'Academie d'Angers pour l'année prochaine. 270

Avis aux gens de Negoce. 273

Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe. 279

Arreſt par lequel le Roy permet la ſortie des bleds hors du Royaume. 283

Autres Morts. 289

Gouvernemens donnez à M. le Marquis d'Aubigné, & à M. le Marquis de Tilladet. 301

Mort de M. le Marechal Duc de Vivonne. 316

Charge de General des Galeres donnée à M. le Duc du Mayne. 317

TABLE.

Gouvernement de Champagne & de Brie donné à M. de Luxembourg. 318
Mort du General des Theatins. 319
Priſe de Bellegrade. 320
Article des Enigmes. 323
Affaires du temps. 330
Avis. 331

Avis pour placer les Figures

L'Air qui commence par, *D'un œil indifferent vous voyez ma langueur*, doit regarder la page *132*.

La Médaille doit regarder la p. 246.

La Chanſon qui commeuce par, *Qui veut vivre ſans peine*, doit regarder la page 330.

Page 150. ligne 14. *je me ſens*, liſez, *je me ſentis.*

Page 155. ligne 8. *de la Mathematique*, liſez, *des Mathematiques.*

Page 248. ligne 3. *le Pere Glande Fraſſen*, liſez, *Fraſſen.*

BIBLIOTHEQUE ROYALE

Prophetia 263

Joyez aussi praiez.